

Alliance

AUTORITÉS LOCALES
SOCIÉTÉ CIVILE POUR UNE
AUTRE GOUVERNANCE DES
Migrations

PANORAMAS DES ALLIANCES ENTRE AUTORITÉS LOCALES ET SOCIÉTÉ CIVILE : **MONTREUIL**

L'Alliance Migrations est un projet fondé et animé par :



O-C-U
ORGANISATION
POUR UNE CITOYENNETÉ
UNIVERSELLE



ANVITA
ASSOCIATION NATIONALE
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS



PRÉAMBULE

Pour un accueil inconditionnel et une citoyenneté universelle

Vers un socle commun des territoires

L'Alliance Migrations¹ vise un changement de cap local et global pour sortir de l'impasse dramatique dans laquelle nous enferment les politiques actuelles de non-accueil. Pour ce faire, elle œuvre à une échelle française, européenne et internationale à encourager et mettre en valeur les alternatives concrètes portées par les autorités locales en lien avec la société civile en matière d'accueil digne, de citoyenneté et de respect des droits fondamentaux.

En s'appuyant sur des territoires inspirants, l'Alliance Migrations souhaite tisser entre eux un fil rouge autour de 4 objectifs principaux :

- La mise en avant des politiques alternatives portées par les territoires
- La démultiplication de bonnes pratiques et la coopération entre territoires
- L'ancrage terrain du projet de l'Alliance : la preuve par l'action !
- A terme, le portage d'un plaidoyer commun pour une autre gouvernance des migrations

Ce projet a été initié dans 5 villes pilotes : Lisbonne, Barcelone, Palerme, Grenoble et Montreuil où des volontaires ont pris part aux actions portées par les acteurs locaux et fait un travail d'analyse sur 5 mois.

États des lieux non exhaustifs de ces territoires, les travaux des volontaires de l'Alliance Migrations nous offrent pour chacun de ces territoires une vision d'ensemble des enjeux autour des migrations et des exemples de « bonnes pratiques » portées par les autorités locales en lien avec la société civile. Ces exemples mis en avant nous permettent de faire ressortir des points d'attention, des recommandations et autant de perspectives de chantiers communs pour renforcer des pratiques en faveur d'accueil et de citoyenneté localement et prendre appui sur ces alternatives concrètes pour induire ensemble un changement de cap en matière de politiques migratoires.

¹ « L'Alliance Migrations », alliance entre autorités locales et sociétés civiles pour une autre gouvernance des Migrations, est une dynamique portée par l'Association Nationale des Villes et territoires Accueillants (ANVITA) et l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (O.C.U., composée d'Emmaüs International, du CCFD-Terre Solidaire, du Mouvement Utopia et du réseau latino-américain Espacio Sin Fronteras).

MONTREUIL

Entre des politiques nationales restrictives et des problématiques d'urgence sociale multiples, quels enseignements tirer des engagements pour la reconnaissance et l'accès aux droits des personnes migrantes sur le territoire de Montreuil ?

Ce panorama a été réalisé et rédigé par Solène Lavigne Delville, en mission de volontariat dans le cadre de l'Alliance Migrations, d'octobre 2020 à mars 2021. La mission a été encadrée par la Maison Ouverte, en lien avec la ville de Montreuil.

Mai 2021



Banderole accrochée devant le squat du 138 rue Stalingrad, Octobre 2020. Crédit Photo : Solène LD

SOMMAIRE

Introduction	6
I) Montreuil : « ville monde », ville d'accueil ?	6
Un territoire d'ancrage de migrations en réseaux.....	6
Une histoire politique ancrée à gauche, engagée dans l'accueil et la solidarité internationale.....	10
Une dynamique associative et militante ancienne et renouvelée.....	14
II) Montreuil, une volonté d'accueillir « autrement » à travers une approche inclusive et partenariale ?	17
Des espaces et un travail de coordination des acteurs en faveur de l'accès aux droits	18
Entre urgences sociales et exigences d'accueil inclusif et pérenne : la mobilisation de différents leviers d'accompagnement par la Ville et les associations	23
Conclusion et perspectives	31
Références	33

PRATIQUES INSPIRANTES MISES EN LUMIÈRE

Le Nouveau Centenaire

Une expérimentation inédite de résidence auto-gérée et de restaurant associatif d'insertion

P.28

L'incubateur de la Ruche à Montreuil

Un accompagnement original de personnes réfugiées dans leur projet d'entreprise ou d'association

P.29

In My Back Yard

Un projet partenarial d'hébergement solidaire

P.29

Introduction

Montreuil est une ville de Seine-Saint-Denis et de l'établissement public territorial Est-Ensemble², connectée à Paris à l'est. Cinquième ville de la région Ile-de-France, elle représente 6,5 % de la population du département. En 2018, la population de Montreuil, marquée par son dynamisme démographique et sa jeunesse, compte 109 897 personnes. La population immigrée représente alors 26 306 personnes³. Avec la présence de près d'une centaine de nationalités sur son territoire⁴, Montreuil est présentée comme une « ville carrefour », une « ville monde », notamment par ses élu-es⁵. Plusieurs témoignages montrent que cette histoire ancienne liée aux migrations a fait de Montreuil une ville « accueillante », aussi bien dans le soutien affiché par une partie des habitant-es montreuillois-es aux communautés exilées qu'à travers les actions menées par la municipalité ces dernières années.

L'étude des dynamiques d'accueil, d'accès aux droits et de participation des personnes exilées à Montreuil s'inscrit dans une recherche collective autour de cinq villes « accueillantes » dans le cadre du projet d' « Alliance société civile – autorités locales pour une autre gouvernance des migrations »⁶. Elle repose sur des lectures et une enquête de terrain, menée entre octobre 2020 et mars 2021 avec le soutien de la Maison Ouverte⁷ et de la ville de Montreuil. Ce document vise à donner un aperçu, non exhaustif, du contexte et des pratiques de solidarité sur le territoire et ainsi proposer quelques perspectives en faveur d'un accueil digne.

I) Montreuil : « ville monde », ville d'accueil ?

En 2015, un-e montreuillois-e sur quatre est né-e à l'étranger et la population de nationalité étrangère représente 18% de la population montreuilloise. La population immigrée représente quant à elle 25,4%, une part légèrement inférieure à la part départementale (27,4%) mais bien supérieure à la moyenne régionale (17,6%)⁸. Une majorité est originaire d'Afrique (60%), en particulier du Maghreb (32%)⁹.

Un territoire d'ancrage de migrations en réseaux

De la « zone » à la gentrification, l'inscription de Montreuil dans une « complémentarité fonctionnelle » avec Paris

L'histoire du territoire s'inscrit dans celle de la Seine-Saint-Denis, marquée par l'industrialisation dans une complémentarité fonctionnelle avec la capitale : ce développement industriel, et la formation de la « banlieue rouge » qui résulte de la relocalisation de l'industrie en-dehors de Paris, correspond à « une vision organique du fonctionnement de l'agglomération : celle

² Est Ensemble est une structure intercommunale créée le 1^{er} janvier 2016 dans le cadre du Grand Paris, succédant à la Communauté d'Agglomération (créée en 2010) et regroupant Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville.

³ <https://www.montreuil.fr/la-ville/population>

⁴ Rencontre avec Halima Menhoudj, Mairie de Montreuil, 19 octobre 2020.

⁵ MONTREUIL Entretiens de, *Entretiens de Montreuil du 5 février : Discours introductif de Dominique Voynet*, <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-entretiens-de-montreuil/article/180211/entretiens-de-montreuil-du-5-fevrier-discour>, consulté le 10 novembre 2020.

⁶ Site du projet : <https://alliance-migrations.fr/>

⁷ Nous remercions de tout cœur Claire Nicolas, présidente de la Maison Ouverte, et Stéphane Lavignotte, coordinateur.

⁸ Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération Est-Ensemble (2015-2020).

⁹ Site de la Ville de Montreuil.

d'une division du travail hiérarchisée, qui fait de la Seine-Saint-Denis le principal territoire industriel de la région parisienne »¹⁰.

Haut lieu de l'horticulture et célèbre pour ses murs à pêches, Montreuil commence à s'industrialiser dès 1872 et accélère sa métamorphose au début du 20^{ème} siècle¹¹. En tant que périphérie de Paris, Montreuil et ses environs sont de longue date un lieu d'ancrage, notamment pour les populations Tsiganes : « *Venus de l'Est de l'Europe, les voyageurs tsiganes se sont assez naturellement arrêtés aux franges orientales de Paris. L'attitude séculaire des sédentaires, qui est de maintenir les nomades en dehors de la ville, en même temps que les espaces et les opportunités offerts par la banlieue, expliquent aussi que les Tsiganes s'en soient tenus là. Les activités industrielles de l'est parisien, dans lesquelles s'inséraient les métiers traditionnels d'étamage, de ferraille ou de commerce ambulant, n'ont fait que les renforcer cet ancrage* »¹². Entre 1911 et 1931, Montreuil voit sa population augmenter de 60%, avec l'arrivée progressive de travailleurs étrangers : italiens surtout, mais aussi polonais, belges, espagnols¹³. Au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, dans un contexte de dynamisme industriel, Montreuil connaît l'installation de travailleurs venus d'Afrique du Nord et de l'Ouest et la construction des « foyers de travailleurs migrants ».

À partir de la fin des années 1970, Montreuil est fortement affectée par la désindustrialisation : « *comme d'autres communes du nord de la banlieue parisienne, Montreuil a été durement frappée par la désindustrialisation : entre 1976 et 1980, elle perd 20 % de ses emplois industriels, et entre 1990 et 1999 son taux de chômage augmente de 50 %* »¹⁴. Elle connaît alors des problématiques socioéconomiques marquées (taux de chômage et de pauvreté supérieurs aux moyennes régionales et nationales). Quatre des quatorze quartiers de Montreuil sont classés quartiers prioritaires de la ville. La ville de Montreuil compte 36,4% de logements locatifs sociaux (largement au-dessus du taux SRU) répartis entre une vingtaine de bailleurs dont l'Office public de l'habitat montreuillois (OPHM) qui concentre 71% de ces logements¹⁵. Des problématiques de mal-logement (habitat insalubre, indigne, suroccupation¹⁶) sont prégnantes et touchent particulièrement les populations immigrées¹⁷. L'espace urbain se caractérise par une coupure géographique et sociologique entre un « Haut-Montreuil » et un « Bas-Montreuil », qui représente le centre politique, économique et culturel de la ville. Très connecté à la capitale, il concentre les activités économiques et notamment le développement du secteur tertiaire, les services publics et les activités associatives (d'où une qualification de Montreuil comme « "21e arrondissement" de Paris »¹⁸). Pour Céline Delacroix, la gentrification n'est cependant pas la seule dynamique marquant le Bas-Montreuil, où les inégalités socioéconomiques sont les plus visibles¹⁹. La ville, en effet, « *cumule deux fonctions d'accueil (...) La fonction d'accueil des jeunes*

¹⁰ *La fin du 9-3 ? La Seine-Saint-Denis entre représentations et métropolisations* | Cairn.info, <https://ezproxy.usj.edu.lb:2126/revue-herodote-2016-3-page-143.htm>, consulté le 10 novembre 2020.

¹¹ JAULIN Béatrice, *Les roms de Montreuil 1945-1975*, Autrement, Paris, 2000.

¹² *Ibid*, p.53.

¹³ 1933 d'entre eux arrivent en 1921, 6823 dix ans plus tard : JAULIN Béatrice, *Les roms de Montreuil 1945-1975*, Autrement., Paris, 2000, p. 68.

¹⁴ DELACROIX Céline, « La chute de Montreuil la Rouge », in *Herodote*, n° 4, n° 135, 2009, p. 110-127.

¹⁵ Est Ensemble, Contrat de ville 2015-2020.

¹⁶ Est Ensemble, Contrat de ville 2015-2020.

¹⁷ PETIT Clémence, LEHRMANN Justine et BEST Alice, « Le surpeuplement, une forme de mal-logement toujours prégnante et socialement discriminante », in *Recherche sociale*, n° 4, N° 224, 2017, p. 5-134.

¹⁸ COLLET Anaïs, « Montreuil, « le 21e arrondissement de Paris » ? », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 5, n° 195, 2012, p. 12-37.

¹⁹ C. Delacroix, « La chute de Montreuil la Rouge », art cit, p. 114.

ménages parisiens souhaitant accéder à la propriété monte en puissance depuis les années 1990. Ces derniers y trouvant deux attraits majeurs : des espaces industriels aménageables et un espace social riche et appropriable (sociabilités de voisinage, foisonnement d'associations, etc.) [Collet, 2013]. Cette fonction vient s'ajouter (et parfois se substituer) à celle, plus ancienne, d'accueil des migrants, qui continue de faire de Montreuil la « deuxième ville du Mali », encore appelée « Bamako-sous-Bois » [Rustenholz, 2015] »²⁰. Depuis quelques années, de nouvelles politiques sociales et urbaines visent à « rééquilibrer » ces inégalités territoriales et connecter les différents espaces.

Les quartiers d'habitat ancien à proximité de Paris jouent aujourd'hui encore « une fonction d'accueil et « de passage » »²¹ : concernés par une surreprésentation de populations étrangères, « en lien avec les caractéristiques de l'offre de logements dans ces secteurs (habitat dégradé, logement social « de fait » et phénomènes de marchands de sommeil) »²². Ainsi, la Seine-Saint-Denis « continue de représenter un sas d'entrée en France et en Europe » pour une « immigration récente pauvre »²³ : après Paris, il s'agit du premier département des arrivées en France métropolitaine entre 2010 et 2016²⁴.

Une installation historique des travailleurs migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest

Dans l'immédiat après-guerre, des populations exilées sont d'abord contraintes de s'installer dans les « bidonvilles et autres hôtels meublés plus ou moins sordides qui ornent la ceinture parisienne »²⁵. Au cours des Trente Glorieuses, les « foyers des sans-famille »²⁶ sont construits pour accueillir une partie des travailleurs migrants sollicités par les industries²⁷, notamment à Montreuil. Ils sont conçus pour loger des hommes, seuls, venus uniquement pour travailler et ce temporairement, et gérés par des organismes agréés par l'État dans une perspective, à bien des égards, paternaliste. Ni hébergement ni logement, les foyers relèvent en fait d'un régime d'exception pour « des citoyens de seconde zone, issus de la colonisation »²⁸. Ces travailleurs venus de différents pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont généralement rejoints par des membres de leurs familles : ils accueillent leurs fils, cousins, etc. dans les foyers, ou s'installent en appartement avec leurs épouses, tout en maintenant un lien fort avec les foyers. Ces derniers représentent en effet des lieux de vie et d'organisation collectifs et solidaires que se sont appropriés leurs habitants : les personnes en attente d'un travail ou retraitées sont soutenues par le reste des résidents ; les repas sont préparés pour la collectivité et vendus très peu chers ; des délégués représentent chaque communauté et des associations de résidents sont parfois créées²⁹. Les foyers, surpeuplés et insalubres, font depuis quelques années l'objet de « plans de desserrement » qui posent la question du relogement d'une partie de leurs résidents sans contrat avec le gestionnaire et parfois sans titre de séjour. À la suite des rapports

²⁰ « La fin du 9-3 ? La Seine-Saint-Denis entre représentations et métropolisations | Cairn.info », art cit.

²¹ Ibid.

²² Est Ensemble, Contrat de Ville 2015-2020, p.24.

²³ « La fin du 9-3 ? La Seine-Saint-Denis entre représentations et métropolisations », art cit, p. 9.

²⁴ Les motifs familiaux et d'étude représentent alors respectivement 11 % et 64 %, quand 23 % des personnes admises au séjour au titre de l'asile en France métropolitaine résident en Seine-Saint-Denis. Alors que la population de Seine-Saint-Denis ne représente que 2 % de la population métropolitaine, le département accueille à lui seul 10 % des ressortissants africains vivant en France métropolitaine et 11 % des ressortissants asiatiques²⁴.

²⁵ LEVY-VROELANT Claire et SEGAL Jérôme, « Les roms de Montreuil et d'ailleurs, des immigrés européens particuliers », in *Les Temps Modernes*, n° 3, n° 624, 2003, p. 228.

²⁶ SAYAD Abdelmalek, « Le foyer des sans-famille », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 1, vol. 32, 1980, p. 89-103.

²⁷ HCLPD 2010, p. 7.

²⁸ Entretien avec une élue et militante montreuilloise, décembre 2020.

²⁹ Entretien avec H.T., Nouveau Centenaire. Voir aussi les documentaires de Michael Hoare sur la lutte de Nouvelle France.

de Pierre Pascal en 1994 et d'Henri Cuq en 1996, un « plan de traitement » des foyers de travailleurs migrants est élaboré, dont la mise en œuvre s'accélère avec la circulaire de 2006 et le lancement de plans quinquennaux pour organiser ces changements³⁰. Les protocoles passés entre État, gestionnaire et municipalité impliquent l'exclusion des résidents dits « surnuméraires ». La « transformation » des foyers en résidences sociales implique en effet un certain nombre de normes de l'Union européenne et de l'État : des résidences pour un nombre maximum de personnes, titularisées, des chambres individuelles, absence d'espaces collectifs (cuisines, salles de réunion, salles de culte) – aux dépens des logiques d'organisation collective et de solidarités. À noter également que les loyers, dans les nouvelles résidences sociales, augmentent largement (autour de 400 euros). Ces enjeux sont d'une grande actualité à Montreuil, qui compte seize foyers et résidences sociales de travailleurs migrants. Ces lieux font pleinement partie de l'histoire de Montreuil, et le territoire de la commune et des villes voisines demeurent un référentiel dans les environnements de vie de ces personnes.

Un ancrage ancien de populations roms autour de la « zone » et dans le Haut-Montreuil

Depuis le début de la III^{ème} République, des familles roms arrivent de l'est en plusieurs vagues vers la région parisienne et sa « zone » : « cette ceinture de 250 mètres de large entourant Paris au pied des fortifications, non constructible, offre ses terrains vagues et ses multiples ressources, ses commerces improvisés et ses activités artisanales. Sous l'Occupation, la zone est détruite (...) Les « zoniers » rescapés, et parmi eux les Tsiganes réchappés de la déportation, entrent dans Montreuil »³¹. Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les familles roms arrivant d'Europe de l'Est, en majorité Kalderash de Roumanie, s'installent dans le Haut-Montreuil, sur « les terres de culture abandonnées et les zones horticoles interdites de construction. À la Boissière, à la Noue, derrière le parc Montreau, à proximité des anciens murs à pêches... »³². « Il y avait d'autres Roms, de la place pour tout le monde et une mairie compréhensive » selon Béatrice Jaulin³³, qui revient sur les contacts entre « la plupart » des familles roms et des employé-es de la mairie, assistantes sociales et directions d'école pour obtenir les autorisations nécessaires pour monter leurs tentes ou baraques, pour être en règle avec les impôts, obtenir les allocations familiales... En 1961, Matéo Maximoff, écrivain et Rom de Montreuil, se souvient qu'un bureau spécial a été ouvert à Montreuil pour les familles Kalderash demandant les allocations familiales, dirigé par une membre des Études tsiganes³⁴. L'auteure revient aussi sur les liens noués avec quelques commerçant-es ou voisin-es montreuillois-es, notamment les familles partageant la précarité des baraquements. Progressivement, ces espaces se sont faits plus rares et les Kalderash de Montreuil se sont dispersés dans les communes environnantes. C'est aussi que, « à la fin des années 1960, les opérations d'urbanisme dans le contexte d'une situation économique favorable signent le temps d'une installation plus confortable des familles délogées des baraques, qu'elles soient françaises ou Roms, ces dernières préférant faire l'acquisition de pavillons tandis que les premières sont relogées en HLM »³⁵. Pour l'ancien maire Marcel Dufrique, cité par Jaulin, « les Roms appartenaient au paysage de Montreuil : ils n'étaient pas sur le devant de la scène mais

³⁰ BERNARD Tiphaine, « Les cantines de foyers : un droit à la ville menacé ? », in *Métropolitiques*, 1 octobre 2020.

³¹ LEVY-VROELANT Claire et SEGAL Jérôme, « Les roms de Montreuil et d'ailleurs, des immigrés européens particuliers », in *Les Temps Modernes*, n° 3, n° 624, 2003, p. 223-230, p.225.

³² B. Jaulin, *Les roms de Montreuil 1945-1975, op. cit.*, p. 73.

³³ *Ibid.*, p. 52.

³⁴ *Ibid.*, p. 126.

³⁵ C. Lévy-Vroelant et J. Segal, « Les roms de Montreuil et d'ailleurs, des immigrés européens particuliers », art cit, p. 226.

ils étaient là. Aujourd'hui, il y a une trace qui reste avec ces familles de Roms qui continuent à habiter certains quartiers comme la Boissière ».

L'exclusion et la misère que subissent les populations roms, notamment depuis la fin du régime de Nicolae Ceaușescu en Roumanie³⁶ ont entraîné de nouveaux départs et un réseau migratoire plus récent s'est mis en place « *au fil des circulations* » entre la Roumanie et la France, « *support à la circulation de l'information pour les migrants potentiels, puis à l'arrivée de parents et d'alliés* »³⁷. En 2001, Montreuil voit l'installation d'une quinzaine de familles roms, originaires de la région d'Arad en Roumanie, fuyant la persécution et exploitant les « *interstices* »³⁸ de la ville. Avec le regroupement familial et l'arrivée de nouvelles familles, ils et elles sont près de 200 à s'installer dans un immeuble insalubre de la rue Doumer. La tentative de la Mairie de les déloger en 2002 et le traitement de ces familles qui a suivi ont donné naissance à un comité de soutien, constitué de plusieurs associations et militant-es. À partir de 2003, plusieurs expulsions de squats ont lieu, malgré la précarité de ces familles, la scolarisation de certains enfants à Montreuil et l'absence de solution de relogement. En 2011, Claude Reznik, alors adjoint en charge des populations migrantes, affirme auprès du *Nouvel Obs* : « *Nos Roms sont dans la ville depuis plus de dix ans. Ils ne sont pas moins montreuillois que le jeune couple qui vient d'acheter un deux-pièces dans le bas Montreuil* »³⁹. Cet argument de l'ancienneté est en effet mobilisé pour justifier un ambitieux projet d'insertion sur lequel nous reviendrons. À partir de 2010, un campement établi sur un terrain municipal boulevard de la Boissière a fait l'objet d'un bail précaire renouvelé tous les ans, qui n'avait cependant pas vocation à se pérenniser. En 2016, l'effondrement d'une partie du toit rend nécessaire une évacuation des lieux. La Préfecture propose alors aux seize familles des solutions de relogement dispersées en Ile-de-France – en décalage avec la volonté des familles de rester à Montreuil ou dans les communes avoisinantes. Ces dernières se mobilisent plusieurs mois et un squat est finalement ouvert avec le soutien de la Ville. Aujourd'hui, cinq terrains ou bâtiments environ sont encore occupés par des familles roms, dont certaines bénéficient d'un accompagnement associatif et institutionnel.

Une histoire politique ancrée à gauche, engagée dans l'accueil et la solidarité internationale

Contexte politique de la Ville : un héritage communiste, de nouvelles dynamiques politiques et une diversité des trajectoires au sein de l'équipe municipale

Montreuil est historiquement ancrée à gauche, dirigée depuis la première moitié du vingtième siècle et jusqu'en 2008 par le parti communiste : « *la prise de la mairie en 1935 par Fernand Soupé, qui ouvre l'ère de gestion communiste de Montreuil, signe la fin de celle des grandes familles horticolas* »⁴⁰. Si la Ville de Montreuil se présente aujourd'hui comme accueillante, cette position est historiquement loin d'être évidente. Les élu-es communistes, à Montreuil comme ailleurs, ont réclamé au long de la seconde moitié du vingtième siècle la résorption des

³⁶ *Roms : errance à Montreuil*, <https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/roms-errance-a-montreuil>, consulté le 12 octobre 2020.

³⁷ Benarrosh-Orsoni Norah, « *Bricoler l'hospitalité publique : réflexions autour du relogement des Roms roumains à Montreuil* », in *Géocarrefour*, Vol. 86/1, 14 septembre 2011, p. 55-64.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Roms à Montreuil : la fin de l'innocence*, <https://www.nouvelobs.com/societe/20111201.REG0637/roms-a-montreuil-la-fin-de-l-innocence.html>, consulté le 25 février 2021.

⁴⁰ C. Delacroix, « *La chute de Montreuil la Rouge* », art cit, p. 122.

bidonvilles, la construction de foyers sur le budget de l'État et non des municipalités, et un « *partage des responsabilités entre les communes* », allant jusqu'à s'opposer à l'immigration en s'appuyant notamment sur un « *argument de la préférence nationale (version locale)* »⁴¹. Jean-Pierre Brard, maire de 1984 à 2008, a ainsi pu être accusé d'« hypocrisie »⁴² par les résidents des foyers ou des militant·es dénonçant une contradiction entre ses politiques de « coopération » et sa négligence à l'égard des conditions de vie dans les foyers et des revendications de leurs résidents. En particulier, l'abandon des anciens résidents du foyer Léon Gaumont dans les baraquements de Nouvelle France et leur expulsion en 1995 ont été considérés comme une trahison⁴³. Une militante de Montreuil qualifie la position de Jean-Pierre Brard de « très ambiguë »⁴⁴, et considère la Ville comme davantage engagée auprès des populations migrantes sous les mandats de Dominique Voynet et de Patrice Bessac. L'accession de la liste de Dominique Voynet (Verts) à la Ville a marqué un changement d'approche du développement local, vers un rééquilibrage ou du moins une meilleure connexion entre le « Haut » et le « Bas » Montreuil, ainsi qu'un volontarisme en matière d'accompagnement et d'inclusion des personnes migrantes. Le groupe du maire actuel, Patrice Bessac, rassemble des militant·es du Parti Communiste Français, du Front de gauche et de la Coop' (« collectif d'initiative citoyenne issu de tous les quartiers de Montreuil »)⁴⁵. Patrice Bessac signe sa lettre de candidature aux élections de 2020 par ces mots : « *votre maire, habitant de Montreuil, citoyen du monde* »⁴⁶, et sa liste obtient 24 sièges. La majorité comprend également les groupes Montreuil insoumise, Montreuil socialiste, EELV – Montreuil écologie et Génération.s Montreuil écologie & solidarité, tandis que l'opposition n'occupe que quatre sièges sur cinquante-cinq au Conseil municipal : Montreuil en commun (2) et Montreuil Libre : union de la droite et du centre (2)⁴⁷.

Quelles compétences de la Ville en matière d'accueil ? Des politiques tributaires d'une complexité institutionnelle et politique

Les politiques migratoires et d'asile demeurent une prérogative essentiellement étatique⁴⁸. Aussi, alors que les villes sont en première ligne de ces problématiques d'accueil, l'institution municipale n'a pas de compétence spécifique en matière de migration⁴⁹. Les droits auxquels peuvent prétendre les personnes arrivant en France, codifiés dans le CESEDA, dépendent de catégories de publics et de procédures d'une grande complexité, et les dernières réformes législatives et réglementaires n'ont fait que rendre plus restrictif et précaire leur accès aux droits. « *Le droit des étrangers et ses nombreuses procédures sont un frein évident pour toutes les personnes qui arrivent sur notre territoire* » explique ainsi la sénatrice de Seine-Saint-Denis

⁴¹ C. Lévy-Vroelant et J. Segal, « Les roms de Montreuil et d'ailleurs, des immigrés européens particuliers », art cit.

⁴² Voir notamment les témoignages recueillis par Michael Hoare dans deux films documentaires : Nouvelle France 1995, Un foyer manqué à Montreuil (1996) http://www.avenirvivable.ouvaton.org/films/nouvelle_france.html

⁴³ Lorsque le projet de reconstruction du foyer Léon Gaumont, promis par la municipalité sous Marcel Dufriche, est abandonné par le nouveau maire et les résidents contraints de vivre quinze ans dans les préfabriqués de Nouvelle France. Les anciens de Nouvelle France résident aujourd'hui pour une partie dans la résidence du Nouveau Centenaire. Certains témoignent : « *Il ne faut pas parler de Brard aux anciens* », « *il nous a beaucoup fatigués* », « *il nous a trahis* ».

⁴⁴ Entretien avec une militante et conseillère municipale à Montreuil, 17 décembre 2020.

⁴⁵ <https://montreuil-rassemblee.fr/>

⁴⁶ *Lettre de candidature / Édito*, <https://patricebessac2020.fr/lettre-de-candidature-edito/>, consulté le 10 novembre 2020.

⁴⁷ Il convient toutefois de noter le fort taux d'abstention : 66,33 % aux élections municipales de 2020.

⁴⁸ Les principales institutions en charge de l'asile sont nationales : l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et l'Office français de protection et d'asile (Ofpra) pour l'attribution de la protection internationale. Les droits auxquels peut prétendre une personne étrangère en France sont codifiés dans le CESEDA.

⁴⁹ *Accueillir des migrant.es – Compétences et responsabilités des Villes, O.C.U.*

Lien : <https://o-c-u.org/nos-publications/>, consulté le 20 décembre 2020.

Eliane Assassi⁵⁰. L'accueil est en fait une question transversale, indissociable d'une pluralité de politiques sociales, d'échelons institutionnels et décisionnels. En matière d'action sociale et de santé, la Ville anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire communal à travers un centre communal ou intercommunal d'action sociale elle dispose de pouvoirs de police municipale en matière de sécurité et de salubrité, ainsi que certaines dimensions de la politique de l'habitat⁵¹. Elle peut compléter certaines politiques sociales, d'accès à la santé et à l'hébergement ou au logement à travers l'autorisation, la mise en œuvre ou la subvention foncière d'actions ou opérations d'aménagement pour accueillir des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), ou encore participer à l'accueil des personnes dites « gens du voyage ».

Les politiques d'accueil et d'accès aux droits sur le territoire de Montreuil sont tributaires de la complexité institutionnelle de l'action publique sur ces questions. La Ville de Montreuil est active en matière de santé et de politiques sociales à travers son CCAS, son Contrat local de santé et ses centres municipaux de santé. Montreuil s'inscrit dans l'intercommunalité Est-Ensemble, un échelon institutionnel qui prend de l'importance et auquel est notamment défini le Contrat de Ville. Les politiques municipales d'accueil sont également tributaires du contexte politique et des relations politiques entre la Ville et la Préfecture de Seine-Saint-Denis, dont la réputation est d'être particulièrement inflexible. En avril 2019, Georges-François Leclerc est muté à la Préfecture de Seine-Saint-Denis, succédant à Pierre-André Durand. Auparavant Préfet des Alpes-Maritimes, il s'est notamment fait connaître sur le dossier des migrations à la frontière franco-italienne, en cause dans une enquête préliminaire sur de possibles infractions de la police aux frontières à Menton⁵², et pour sa plainte contre le militant Cédric Herrou. Différents acteurs témoignent d'une rupture du dialogue, depuis deux ans, entre la Préfecture et la Ville, ainsi qu'entre la Préfecture et les collectifs et associations⁵³. L'expulsion par la Préfecture des locaux de l'Afpa, réquisitionnés par la Ville pour héberger provisoirement les résidents du foyer Bara, a représenté une forte remise en cause par l'État de cette initiative du maire pour répondre à l'urgence de la situation et accélérer les procédures vers des solutions de relogement.

Ainsi, la marge de manœuvre de la Ville est à la fois limitée par les compétences dont elle dispose d'un point de vue institutionnel, par des capacités budgétaires restreintes, par des alternances et tensions d'ordre politique. Nous verrons quels leviers sont mobilisés, dans ce cadre, par les différents acteurs engagés dans l'accueil sur le territoire montreuillois.

⁵⁰ Poinot Marie, « Témoignage : « Le droit des étrangers et ses nombreuses procédures sont un frein évident pour toutes les personnes qui arrivent sur notre territoire ». Interview d'Eliane Assassi, sénatrice de Seine-Saint-Denis », in *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, no 1328, 1 janvier 2020, p. 60-63.

⁵¹ Notamment à travers la participation au financement du logement, la définition des priorités en matière d'habitat dans le Programme local de l'habitat (PLH) et le Plan départemental de l'habitat, la participation aux commissions d'attribution des logements locatifs sociaux, l'accord collectif intercommunal, la compétence de rattachement des offices publics de l'habitat, etc.

⁵² Migrants : le parquet ouvre une enquête préliminaire sur de possibles infractions de la police aux frontières à Menton, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/menton/migrants-parquet-ouvre-enquete-preliminaire-possibles-infractions-police-aux-frontieres-menton-1618993.html>, consulté le 9 décembre 2020.

⁵³ Un membre de l'association des résidents de Bara explique qu'il n'y a plus de visites de la préfecture dans les foyers. Une militante de RESF témoigne également de l'évolution des relations avec la Préfecture : l'accompagnement de personnes sans papiers et les réunions collectives ne sont plus possibles à la Préfecture (entretien du 16 décembre 2020).

Une ville impliquée dans plusieurs démarches de solidarité internationale : des liens privilégiés avec le Mali, des partenariats de coopération décentralisée et des réseaux d'élu-es

Montreuil a, de longue date, développé une relation particulière avec le Mali. La communauté malienne est l'une des plus importantes diasporas d'Afrique subsaharienne en France, et Montreuil est sa première ville d'accueil, en particulier pour les ressortissant-es de la région de Kayes et notamment du cercle de Yélimané. La « longue histoire » entre le Mali et Montreuil est impulsée dès la fin des années 1950, avec le soutien de militant-es syndicalistes et communistes aux mouvements de décolonisation, dont celui de Marcel Dufriche, alors conseiller municipal de Montreuil. Au gré des visites, des liens sont noués avec Mobibo Keita, futur premier président de la République malienne, et « *une mécanique va s'engrener autour de Montreuil et de ces militants reçus dans les familles maliennes* »⁵⁴. Dans le contexte post-indépendance se met en place le recrutement important d'une main d'œuvre de travailleurs dans les anciennes colonies, après leur enrôlement dans l'armée française. Cette migration de travail s'explique aussi par les difficultés rencontrées au pays et permet d'envoyer des transferts de fonds aux familles.

En 1985, Jean-Pierre Brard signe une coopération décentralisée avec le cercle de Yélimané⁵⁵. La coopération s'appuie sur des associations et des institutions françaises et maliennes : soutenue par la Municipalité, le Secrétariat d'Etat à la Coopération et l'Union européenne, avec comme partenaires associatifs à Montreuil l'Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en France (ADCYF) « *qui regroupe presque toutes les associations maliennes originaires du Cercle de Yélimané* » et « *l'Office Montreuillois des Relations Internationales (OMRI), association loi 1901, qui a la charge de mener à bien la politique de la Ville de Montreuil dans le domaine international* »⁵⁶. Un comité de pilotage tripartite réunit ces deux associations et des associations au Mali. Le Service Échanges Internationaux et Coopération Décentralisée (EICD) remplacera par la suite l'OMRI. Montreuil, enfin, fait partie au sein d'Unies Cités du groupe-pays « Mali » ainsi que du groupe de suivi des collectivités donatrices du fonds de solidarité Mali.

Montreuil a également mis en place des protocoles de coopération avec les villes de Beit Sira en Palestine, de Cottbus en Allemagne et de Bismil en Turquie, et avec la province de Haïduong au Vietnam. Elle met en avant son engagement dans la solidarité internationale à travers un soutien à des projets de développement local et des prises de position politique⁵⁷, dont témoignent aussi les journées montreuilloises de la solidarité internationale⁵⁸. Par ailleurs, la Ville est impliquée dans des réseaux d'élu-es et de collectivités : Cités Unies France ; l'Association Nationale des Villes et territoires accueillants (ANVITA) ; le Réseau pour la coopération décentralisée avec la Palestine (RCDP). La Ville prend part à une dynamique d' « éducation à la

⁵⁴ *Le Mali et Montreuil, une longue histoire*, <https://chantiersdeculture.com/2019/12/16/le-mali-et-montreuil-une-longue-histoire/> 16 décembre 2019, consulté le 11 novembre 2020.

⁵⁵ Le GRDR est l'opérateur du jumelage.

⁵⁶ *La coopération de la ville de Montreuil avec le Cercle de Yélimané*, <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-4206.html>, consulté le 10 décembre 2020.

⁵⁷ Comme le parrainage officiel en 2017 de Cemile Eminoglu et Resul Sari, co-maires de Bismil, arrêtés et emprisonnés en 2016 dans le cadre d'opérations de répression contre l'opposition kurde en Turquie. Lors du Conseil municipal du 9 décembre 2020, Halima Menhoudj a émis le vœu de solliciter le Ministère des Affaires étrangères pour permettre d'accueillir Cemile Eminoglu au titre de l'asile politique, et de nommer celle-ci citoyenne d'honneur de la Ville de Montreuil.

⁵⁸ *Montreuil : De la solidarité locale à la solidarité internationale*, <https://www.lecourrierdelatlas.com/societe-montreuil-de-la-solidarite-locale-a-la-solidarite-internationale-21019/>, 20 novembre 2018, consulté le 10 décembre 2020.

citoyenneté mondiale au niveau local », politique « en construction » à travers, par exemple, les Rencontres nationales des Acteurs de la Semaine de la Solidarité internationale⁵⁹. En 2014, elle a également soutenu la création du CASIM, Collectif des acteurs de la solidarité internationale de Montreuil. En février 2021, la Ville a adhéré à la plateforme des collectivités solidaires de l'action de SOS Méditerranée⁶⁰.

Une dynamique associative et militante ancienne et renouvelée

Le tissu associatif et politique de Montreuil se caractérise par son dynamisme et sa diversité. L'expression « vivier d'engagement citoyen » revient souvent pour caractériser la population montreuilloise, et la Ville valorise « *une vie associative intense* » avec 2000 à 3000 associations connues par la Maison des Associations⁶¹. Plusieurs catégories d'acteurs – syndicats, associations, collectifs militants, etc. – s'organisent sur différents champs d'activités, notamment autour du partage culturel, de l'accès aux droits des populations précaires et exilées et du droit à la ville.

Des structures d'action sociale généraliste sont implantées à Montreuil. C'est le cas, depuis 1991, d'Emmaüs Alternative : « association historique » proposant « une palette d'actions, de la rue à la réinsertion »⁶². L'association gère notamment un CHRS de 35 places, un accueil de jour (ouvert 7 jours sur 7 en période hivernale) et plusieurs dispositifs d'accompagnement complètent ces structures (accompagnement de bénéficiaires du RSA, accompagnement à l'insertion économique ou encore ouverture des droits à l'Aide médicale d'Etat). Emmaüs Alternative est la principale structure de domiciliation à Montreuil – une étape fondamentale dans l'accès aux droits de personnes sans logement propre – avec environ 1000 personnes actuellement domiciliées. Des organisations internationales d'accès à la santé agissent auprès des personnes éloignées du droit commun, Médecins du Monde autour des squats notamment ou Médecins sans Frontières auprès des foyers.

Parmi les associations et réseaux spécialisés sur la migration, le GRDR est également une association historiquement ancrée à Montreuil. La Cimade a plus récemment ouvert plusieurs permanences hebdomadaires à Montreuil, à la Maison Ouverte et au Point d'accès aux droits, pour l'accompagnement dans les démarches de demande de séjour et d'asile. Par ailleurs, le centre social du Grand Air a souhaité mettre en place avec la Cimade des sessions d'information collective auprès des personnes étrangères, pour compléter cette approche en termes d'accompagnement individuel. Le centre social a notamment développé un axe senior (via un appel à projet de la Cnaf). Les associations proposent en effet plusieurs types d'accompagnement, en se spécialisant parfois auprès d'un public. Par exemple, quand certaines structures favorisent l'accueil de femmes étrangères et de leurs enfants, le GRDR développe des actions auprès des personnes migrantes seniors : avec deux programmes de 3 ans financés par le FAMI (Fonds européen pour l'asile et la migration) « *sur l'accès aux droits des personnes âgées immigrées et la mise en réseau des acteurs* » et notamment un travail « *avec l'ARS, la CILPI et la*

⁵⁹ « Montreuil, une action en réseau(x) », site de la Ville : <https://www.montreuil.fr/solidarites/solidarite-internationale-et-cooperation/une-action-en-reseaux>.

⁶⁰ Communiqué 10 février 2021 : <https://www.montreuil.fr/fil-infos/detail/montreuil-sengage-financierement-aux-cotes-de-sos-mediterranee>

⁶¹ Site de la Ville de Montreuil.

⁶² Entretien avec Marie-Hélène Le Nedic, 24 février 2021.

Ville de Montreuil pour un travail de veille sanitaire pendant le premier confinement »⁶³. Plusieurs associations agissent notamment auprès des populations roms, à l’instar de Rues et cités, importante association de prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis et implantée de longue date à Montreuil, ou de Rom Réussite, fondée par Liliana Hristache en 2014. Certaines associations se caractérisent par leur ancrage dans un quartier. L’Association des femmes de la Boissière est fondée en 1992 pour accompagner dans l’apprentissage du français des femmes migrantes, mères d’enfants inscrits dans une école maternelle du quartier, et n’ayant pas (ou peu) été scolarisées dans leur pays d’origine : un public « *particulièrement invisibilisé* »⁶⁴. L’association a également mis en place un « café social » plusieurs fois par semaine, espace de convivialité pour des personnes isolées et de soutien dans diverses démarches administratives.

La présence de nombreuses associations culturelles et de co-développement témoigne de l’ancrage et de la participation citoyenne de différentes communautés à Montreuil, ainsi que des liens de solidarité qu’elles maintiennent avec le pays d’origine. Ainsi, l’association berbère Taferka est très intégrée dans le paysage associatif montreuillois et soutenue par la Ville dans ses activités⁶⁵. De même, il existe sur la commune de nombreuses associations issues de l’immigration malienne et plusieurs, dans une moindre mesure, comorienne. La création d’associations comme l’Association pour le développement du cercle de Yélimané en France (ADCYF) ou l’Association des Femmes maliennes de Montreuil (AFMM) a été soutenue par des acteurs politiques de la Ville dans les années 1990. Les résidents de foyers ou de squats s’organisent en associations ou collectifs, comme le collectif Nouvelle France, celui des Sorins, les collectifs pour les droits des travailleurs sans-papiers de Montreuil, etc. Le Collectif Nouvelle France, composé d’environ 200 immigrés soninkés, s’est fait connaître à travers une lutte de longue haleine pour la construction d’un foyer adapté à un mode de vie collectif et solidaire⁶⁶. Un certain renouvellement s’observe au niveau de la représentation des résidents de plusieurs foyers, en lien notamment avec des revendications différenciées entre générations. Ainsi, les résidents de Rochebrune ont par exemple désigné, en plus des délégués représentant leur canton, des délégués « pour la jeunesse », renforçant « *une certaine diversité de leur conseil* »⁶⁷. Les résidents du squat du 138 rue de Stalingrad ont aussi créé leur propre association en mars

⁶³ Echange mail avec un coordinateur du GRDR, 19 février 2021.

⁶⁴ Entretien avec deux formatrices et intervenantes sociales de l’association, 12 mars 2021.

⁶⁵ Illustration : soirée d’anniversaire de l’association à la mairie et discours du maire Patrice Bessac témoignant son attachement à cette association historique de Montreuil.

⁶⁶ En 1980, un bâtiment situé rue Léon Gaumont entre Paris et Montreuil et occupé depuis 1969 par quelque 600 travailleurs maliens, sénégalais et mauritaniens, est fermé pour insalubrité. 200 d’entre eux négocient auprès du maire de l’époque, Marcel Dufriche, d’être relogés dans le foyer qui doit être reconstruit au même endroit, et s’installent alors, pour deux ans en principe, rue Nouvelle France, un terrain vague du Haut-Montreuil. Ce projet de reconstruction est en fait abandonné à l’arrivée de Jean-Pierre Brard à la municipalité : les résidents sont laissés pour compte dans les baraquements de Nouvelle France, avant d’en être violemment expulsés en 1995. Ils refusaient en effet les propositions de logement en petits groupes dispersés en Ile-de-France, en décalage avec les promesses qui leur avaient été faites et avec leur système de solidarité. Ils s’installent après quatre mois d’errance dans un ancien local industriel privé rue du Centenaire. « *Le doyen à l’époque a demandé si on voulait rester ensemble dans notre lutte, et tout le monde était d’accord. Donc on s’est installé devant la Poste, la mairie puis la Bourse du travail. Le Maire a envoyé ses chiens. La Maison Ouverte nous a accueillis ensuite trois mois, avant qu’on se retrouve encore devant la mairie, d’où on nous a évacués. Beaucoup de montreuillois nous ont soutenus, il y avait même le Président de SOS Racisme. Le comité de soutien s’est formé à ce moment-là. On est partis rue Emile Zola, et on nous a envoyé les CRS. Puis rue de la République. Deux personnes du comité de soutien ont finalement trouvé ce lieu, rue du Centenaire* » racontait Bakary Sissoko, en 2015⁶⁶. Ils constituent alors l’association Nouvelle France et s’organisent pour vivre, pendant 10 ans, dans ce squat autogéré : « *Des dortoirs sont improvisés, libérés le soir pour que la grande salle commune serve de restaurant, les décisions sont prises de manière collégiale, avec un délégué pour chacun des 5 cantons représentés dans le foyer, et 30 % des habitants sont par ailleurs syndiqués* ». Nouvellement élue, Dominique Voynet s’engage à trouver une solution de logement digne aux résidents du Centenaire, et l’association Pour Loger est mandatée dans le cadre d’un appel d’offre pour réaliser un diagnostic social. En 2016, les membres de Nouvelle France peuvent finalement s’installer dans une résidence sociale respectueuse de leurs attentes en termes d’habitat, inclusif et collectif, conçue avec leur participation.

⁶⁷ Entretien avec une militante montreuilloise, décembre 2020.

2021, dont le conseil d'administration est composé de 22 anciens de Bara, afin d'organiser la gestion des lieux, les processus de décision collective, et renforcer leur représentation auprès des divers interlocuteurs⁶⁸.

Des réseaux militants d'envergure nationale et ayant une branche en Seine-Saint-Denis ont été très actifs à travers leurs membres montreuillois (et de villes voisines) dans l'antiracisme et le soutien aux personnes migrantes, à l'instar du MRAP, d'Attac 93 ou du Réseau Education sans frontières. RESF 93 a notamment mis en place des parrainages citoyens à Montreuil pour héberger et accompagner des jeunes et familles sans titre de séjour, en binôme citoyen-ne-élu-e. Ces parrainages ont pu réunir plusieurs centaines de personnes dans la salle des fêtes de la mairie⁶⁹. Des syndicats comme Solidaires soutiennent les mobilisations des collectifs de personnes sans papiers, en lien avec les associations. Des voisin-es, militant-es politiques, syndicaux, associatifs ont plusieurs fois dans l'histoire de Montreuil constitué des comités de soutien à des collectifs en errance ou menacés d'expulsion, autour des résidents expulsés de Nouvelle France en 1995 par exemple. La tentative d'expulsion d'un squat de 150 personnes rue Paul Doumer en 2002 a là aussi donné naissance à un Comité de soutien⁷⁰ impliquant notamment le DAL et la LDH, militant pour la création d'un dispositif de relogement⁷¹. En 2016, l'expulsion du Boulevard de la Boissière a réuni plusieurs soutiens autour des familles qui ont occupé plusieurs mois la place de la Mairie. La Maison Ouverte, dédiée aux activités culturelles et militantes depuis 1973, est historiquement un lieu d'accueil de personnes et groupes en errance : le collectif Nouvelle France en 1996, des familles roms expulsées et, à l'hiver 2020/2021, un groupe de seize mineurs étrangers isolés accompagnés par l'association les Midis du MIE. Elle a également accueilli la Cantine syrienne⁷², autre espace de convivialité et de partage culturel et militant, aujourd'hui à l'A.E.R.I.

Un collectif pour les droits des sans-papiers a existé dans les années 1990, avec la participation de militants et militantes montreuillois-es, avant d'être dissout. Le collectif était né d'une demande de personnes sans-papiers, avec le soutien d'un habitant proche d'un foyer, rejoint par « *des membres de la Ligue des Droits de l'Homme, y avait des membres de l'Église catholique, y avait des protestants, y avait des gens du parti de Besancenot... enfin y avait des gens de partout. Tout le monde assez militant dans l'âme quand même. Là je parle des soutiens. Et dans les sans-papiers, c'était tous des gens qui réclamaient donc un titre de séjour, mais qui avaient aussi pour certains une belle conscience politique* »⁷³. Plus récemment, l'installation des « Bara » sans titre et sans solution de relogement dans les locaux vacants de l'Afpa puis, à la suite d'une violente expulsion, dans un hangar rue Stalingrad (pendant longtemps sans eau ni électricité), a suscité de nouvelles solidarités. C'est autour de Stalingrad, et à la suite de l'Acte 1 de la Marche des solidarités du 30 mai 2020, qu'a été fondé un nouveau collectif montreuillois pour les droits des sans-papiers. Il est constitué de résidents des principaux foyers de Montreuil, amorçant une « convergence » entre eux, alors que les échanges entre les foyers étaient plutôt rares jusque-

⁶⁸ Rencontre à la Maison Ouverte avec deux membres de l'association des Baras du 138 rue de Stalingrad, 2 avril 2021.

⁶⁹ Entretien avec José Quazza, RESF, 16 décembre 2020.

⁷⁰ Voir le site « Roms de Montreuil » : <http://romsdemontreuil.free.fr/>

⁷¹ N. Benarrosh-Orsoni, « Bricoler l'hospitalité publique », art cit, p.57.

⁷² *A Montreuil, la cantine syrienne crée des ponts entre les peuples*, <https://www.frequenceterre.com/2021/01/25/a-montreuil-la-cantine-syrienne-cree-des-ponts-entre-les-peuples/>, 25 janvier 2021, consulté le 31 mars 2021.

⁷³ Entretien avec une militante de RESF, décembre 2020.

là⁷⁴. Plus de 1000 personnes ont adhéré au collectif⁷⁵, qui se réunit chaque semaine dans l'un des foyers et squats de Montreuil.

Un certain renouveau militant semble ainsi avoir été impulsé, dans le double contexte de cette urgence locale et d'une crise sociale, politique et sanitaire au niveau national. Différents collectifs participent à des actions communes : Gilets Jaunes de Montreuil, Brigades de Solidarité populaire Montreuil-Bagnolet, Assemblée contre les CRA, Collectif de Sans-Papiers de Montreuil, cantines, etc. s'organisent autour de lieux militants qui font aussi l'identité de Montreuil. L'organisation à Montreuil de l'arrivée de l'axe Est de la Marche nationale des sans-papiers (octobre 2020) s'est ainsi faite par plusieurs collectifs avec le soutien de l'A.E.R.I., de la Parole errante et de la Maison Ouverte. Autre exemple, une assemblée de Montreuil Mouvement social, le 5 décembre 2020, a été l'occasion d'aborder les conditions d'anciens résidents de Bara sans papiers du squat rue Stalingrad et de transmettre à un conseiller de l'opposition une question orale à poser en Conseil municipal. De tels espaces favorisent l'interconnaissance et l'émergence de projets collectifs, comme la mise en place par le groupe local de la Cimade de formations sur les démarches de régularisation à destination des personnes en demande de titre, soutenues notamment par solidaires. Enfin, le Collectif sans-papiers de Montreuil et ses différents soutiens ont engagé une réflexion autour des cartes de résidence urbaine et de leur pertinence pour revendiquer une reconnaissance de leurs droits et de leur citoyenneté sur le territoire de Montreuil.

II) Montreuil, une volonté d'accueillir « autrement »⁷⁶ à travers une approche inclusive et partenariale ?

Alors que l'identité ouvrière de Montreuil s'estompait, la Municipalité a entretenu la mémoire des migrations successives et « recomposé une identité locale » autour de la valorisation de la diversité et de l'accueil⁷⁷. Dans le champ culturel, la Ville soutient des associations à travers la mise à disposition de salles et dans l'organisation d'événements (autour du Mali ou de la culture berbère par exemple). En mai 2019, elle met en place un partenariat avec le Musée national d'histoire de l'immigration pour « *approfondir les actions de sensibilisation aux enjeux de l'histoire de l'immigration* »⁷⁸. C'est aussi dans cette perspective qu'est évoqué un projet d'archivage de l'histoire des foyers. Au-delà de ce travail de reconnaissance de l'histoire locale des migrations et de la richesse qu'elle représente pour le territoire, Montreuil se distingue par une posture politique d'élus engagé-es pour les droits de toutes et tous. Dans un discours du 5 février 2011, Dominique Voynet plaide pour des politiques migratoires inclusives et met en avant les actions de la Ville en matière de solidarité : « *nous menons bravement des segments de politiques de solidarité à destination des populations étrangères ou issues de l'immigration. Sur ces segments notre souci constant est cependant d'éviter le ghetto, de chercher l'universel au-delà des dispositifs spécialisés, d'en revenir chaque fois que c'est possible au droit commun* » ; tout en

⁷⁴ Entretien avec une militante montreuilloise, décembre 2020.

⁷⁵ Echange avec deux militants du Collectif sans-papiers de Montreuil, 30 mars 2021.

⁷⁶ E. de Montreuil, « Entretiens de Montreuil du 5 février », art cit.

⁷⁷ N. Benarrosh-Orsoni, « Bricoler l'hospitalité publique », art cit.

⁷⁸ Communiqué du 5 mai 2019 :

https://www.montreuil.fr/actualites/detail/page?tx_news_pi1%5Bnews%5D=2619&cHash=fc1e4525229831f8c1a42f9d3cb25160

pointant les difficultés à mettre en œuvre de tels engagements⁷⁹. L'équipe municipale de Patrice Bessac a plusieurs fois pris position contre l'expulsion de personnes sans papiers habitant Montreuil ou en soutien à des mobilisations : campagne pour la régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers ; soutien par un vœu en Conseil municipal du 30 septembre 2020 à l'Acte 3 de la Marche des solidarités (soutien politique, logistique et matériel de la Ville et du CCAS). La Ville a développé de nombreux partenariats avec des associations et des collectifs, et certain-es élu-es sont personnellement engagé-es dans des réseaux de solidarité, comme le parrainage citoyen porté par RESF.

Des espaces et un travail de coordination des acteurs en faveur de l'accès aux droits

Les dynamiques de solidarité qui existent à Montreuil semblent avoir incité la Municipalité à se positionner en faveur des droits des personnes migrantes et notamment permis de développer des partenariats entre associations et municipalité. Les acteurs de la Ville cherchent en effet à développer des politiques inclusives d'accès aux droits (accompagnement administratif, juridique, sociolinguistique, santé...), à travers la mise en place de partenariats adaptés à différents besoins sur l'ensemble du territoire. Le service Intégration, égalité et populations migrantes⁸⁰, selon le site de la municipalité, a pour missions :

- *La mise en réseau des acteurs, l'accompagnement et la coordination de projets transversaux en faveur de l'intégration des personnes d'origine étrangère (culture, éducation, accès aux droits, citoyenneté...)*
- *La valorisation des richesses des communautés présentes sur son territoire*
- *La mise en place de cours de français avec une coordination territoriale*
- *L'accueil, l'information et l'orientation des publics migrants*

Des espaces comme le Point d'accès aux droits (PAD) en centre-ville et les centres sociaux municipaux et associatifs dans les différents secteurs sont autant d'espaces permettant un accès à l'information et à l'accompagnement. Depuis 2002 et l'ouverture du centre social Lounès Matoub, trois autres centres sociaux municipaux et un centre social associatif ont ouvert à Montreuil. Ces espaces d'accueil et d'orientation ouverts à chacun-e sont au cœur des dynamiques de solidarités et permettent des complémentarités intéressantes entre les services de la Ville et les associations autour d'un « accompagnement global ». Une telle démarche de coordination semble s'inscrire dans une volonté de consolider et pérenniser l'accès aux droits, et les liens développés entre les différents acteurs permettent également une certaine réactivité face à l'urgence, dans le contexte de la crise sanitaire en particulier.

⁷⁹ E. de Montreuil, « Entretiens de Montreuil du 5 février », art cit.

⁸⁰ Le service Lutte contre les discriminations et intégration a récemment été renommé Intégration, égalité et populations migrantes, témoignant de la volonté d'adopter une approche plus inclusive.

Le réseau des écrivains publics

En 2008, la « prise de conscience du problème du non-accès aux droits »⁸¹ incite la Ville à mandater l'association ISM Interprétariat pour ouvrir quatre permanences d'écrivain public professionnelles dans les centres sociaux. À la suite d'un état des lieux et d'une évaluation comparative, un poste est créé à la Ville en 2012 pour développer le réseau d'écrivains publics : recruter des bénévoles et solliciter différentes structures (antennes de vie, centres sociaux et associations) afin de couvrir l'ensemble du territoire communal et doter les permanences d'outils communs. Cette coordination est présentée comme inédite de la part d'une municipalité. Elle repose depuis 2017 sur une Charte des écrivains publics de Montreuil soulignant la gratuité du service, la déontologie, l'engagement dans un réseau avec des réunions de coordination, des échanges d'expérience, etc. Des critères sont fixés pour l'ouverture d'une permanence dans une structure, afin de garantir la sécurité et la mise à disposition des outils de travail nécessaires aux bénévoles⁸². Les écrivains publics bénéficient de différentes sessions de formation sur le métier d'écrivain public, le droit des étranger-es, les droits des retraité-es, les missions de la CPAM, du CCAS, de la Caf ou de Pôle Emploi. Des associations spécialisées en droit des étranger-es, comme le Gisti, le GRDR et la Cimade, ont pu être sollicitées comme prestataires par la Ville pour dispenser ces formations. Dans le cadre des permanences, chaque bénévole procède à un diagnostic global des personnes reçues afin d'orienter et répondre au mieux aux problématiques rencontrées. Un outil statistique a également été développé pour permettre un suivi et orienter les mesures à prendre, à partir d'un formulaire à remplir par les bénévoles. Il en ressort que les principales demandes de la part de publics migrants relèvent du droit des étranger-es, des aides sociales, des problématiques de logement et d'insertion professionnelle. L'ouverture de permanences au sein de structures accueillant diverses activités favorise l'accès à l'information sur différents services et l'interconnaissance. Un projet sur l'autonomie digitale pour lutter contre la fracture numérique devrait voir le jour : il apparaît en effet fondamental d'initier une partie du public aux démarches en ligne. La résidence du Nouveau Centenaire est la seule résidence/foyer à accueillir en son sein une permanence, en l'absence de gestionnaire. Ce réseau « en extension » a permis de couvrir l'ensemble des quartiers de Montreuil, malgré certaines fermetures liées à la crise sanitaire : il compte environ 44 bénévoles actives et actifs (57 à l'été 2019), sur 23 permanences (41 en 2019)⁸³. Les permanences, bénévoles et professionnelles, reçoivent 3000 personnes par an.

Au-delà des permanences en tant que telles, le réseau a vocation à s'engager dans différentes activités, en lien notamment avec les résidents des foyers de Montreuil : des sorties et échanges culturels, des opérations propreté autour des foyers, ou événements à l'instar de la soirée « du vivre ensemble » du 20 mars 2019, organisée avec le comité des résidents du Nouveau Centenaire et les écrivains publics bénévoles et à laquelle le maire et les habitant-es étaient

⁸¹ Entretien avec Sara Ndao, chargé de mission Inclusion sociale, 17 février 2021.

⁸² « Pour sa sécurité, il faut s'assurer que le bénévole est dans un espace adapté et n'est pas isolé : il faut une tierce personne dans le lieu, l'idéal est quand il y a un agent d'accueil dans la structure. Ensuite, il faut que l'espace garantisse la confidentialité des échanges (on a vu des bénévoles dans un bout de couloir...). Enfin, il faut que l'espace soit doté en outils informatiques (PC, imprimante et scanner), d'un téléphone pour pouvoir appeler les acteurs du droit (CAF, CPAM...) et que ce ne soit pas aux frais des bénévoles, internet : important en tant que tel dans la lutte contre la fracture numérique. Dans l'agenda 2022 figure la dématérialisation de toutes les démarches en ligne et donc internet est nécessaire dans ce travail d'accompagnement et de recherche sur les prestations. » Entretien avec Sara Ndao, 17 février 2021.

⁸³ Entretien avec Sara Ndao, 17 février 2021.

convié-es. Des poèmes ont été affichés dans le restaurant autour de deux thématiques : le combat contre le racisme et le vivre-ensemble.

La coordination sociolinguistique

Plusieurs associations montreuilloises sont, de longue date, engagées pour accompagner les personnes dans l'apprentissage de la langue française. Ainsi de l'Association des femmes de la Boissière, l'Association des femmes maliennes de Montreuil ou encore l'ADCYF, qui proposent depuis les années 1990 des ateliers d'alphabétisation et de FLE, en lien avec la Municipalité qui met à disposition des équipements publics. Une augmentation des besoins est observée sur le territoire depuis les années 2000, avec une diversification des pays d'origine : une présence plus marquée de ressortissant-es d'Europe de l'Est, d'Asie, ainsi que de nouvelles arrivées de populations exilées depuis 2011⁸⁴. À la suite d'un diagnostic territorial réalisé entre 2009 et 2010, le service Intégration de la Ville décide de mettre en place une coordination sociolinguistique, reposant sur la mise en réseau de différents acteurs du territoire. Elle est financée à 70% par la Ville et à 30% par l'État via le BOP 147⁸⁵. Cette coordination est elle aussi présentée comme une initiative montreuilloise, qui aurait inspiré d'autres coordinations territoriales linguistiques dans toute l'Ile-de-France⁸⁶.

Des cours d'alphabétisation et de langue française du niveau infra A1.1 au niveau B1 sont proposés dans différents espaces institutionnels et associatifs, par des professionnel·les et des bénévoles, pour une souscription annuelle de 25 euros : seize créneaux de formations municipales, complétés par ceux d'une dizaine d'associations – dont l'Association des Femmes maliennes de Montreuil, l'Association des femmes de la Boissière, Vivons notre quartier⁸⁷ ou encore l'association AALF active au centre Lounès Matoub, qui comptent parmi les « associations emblématiques » de la Coordination. Les cours dispensés par les formateurs et formatrices de la Ville intègrent 100 à 150 personnes, sur condition de résidence sur le territoire municipal. Les apprenant-es passent un test en début de session pour être orienté-es dans l'un des groupes. Les associations proposent leur propre offre de formation, de même que certains centres sociaux. À l'AFB par exemple, « *on construit avec elles l'apprentissage, selon leurs questions, et avec l'effet de groupe* », on part « *de la parole des personnes et corrige leurs erreurs, plutôt qu'à partir d'un manuel de grammaire. Ça ne leur parle pas (...) et ça n'a pas d'utilité dans la vie quotidienne. Toute la philosophie de l'association, c'est d'être au plus près de ce que les personnes souhaitent* »⁸⁸. Le Grand Air et Esperanto proposent des ateliers sociolinguistiques permettant un accompagnement personnalisé dans l'apprentissage de la langue : les personnes sont reçues par la formatrice pour un entretien qui permet d'orienter la méthode en fonction du projet de chacun·e. Le centre social de la Noue a également pour projet de développer une offre

⁸⁴ Entretien avec Laura Benouis, Coordination linguistique, 10 décembre 2020.

⁸⁵ Budget Opérationnel de Programme N°147 : budget de l'Etat réservé pour la politique de la ville (« crédits spécifiques » car spécifiquement et uniquement dédié aux quartiers prioritaires).

⁸⁶ Comme à Ivry-sur-Seine. Pour plus d'informations sur différentes coordinations linguistiques en Ile-de-France : <http://www.cdri-idf.ac-versailles.fr/spip.php?article488>

⁸⁷ Association créée en 2011, avec pour objet de « développer le lien social, favoriser l'émancipation, l'accompagnement et l'accès à la citoyenneté, favoriser les échanges culturels et l'accès à la culture pour tous ainsi que le bien être des habitants dans la vie quotidienne, travailler dans un esprit de coopération, de solidarité et d'entraide ».

⁸⁸ Entretien avec Sandra Roulleau et Gladys Lupéron, 12 mars 2021.

d'ASL destinée aux personnes du quartier et donc davantage « territorialisée » et accessible que ne le sont parfois les cours de la Ville⁸⁹.

La coordination permet à l'ensemble des intervenant-es de bénéficier de ressources et de formations communes (suivant une méthode d'apprentissage contextualisé), et favorise les temps d'échanges de pratiques. Elle permet de connaître les autres structures et ainsi d'orienter les personnes quand on ne peut répondre soi-même à la demande⁹⁰. Enfin, différentes activités sont mises en place dans le cadre de la coordination : visites culturelles, projections de films, découverte des bibliothèques de la ville, interventions sur le rôle du Planning familial, formations aux gestes de premiers secours, ou encore ateliers dans le cadre d'évènements nationaux tels que la semaine contre le racisme. D'ailleurs, les bibliothèques de Montreuil se sont à leur tour engagées avec la mise en place d'ateliers de conversation deux fois par mois, ouverts à tous, pour la pratique du français. Un tel cadre permet d'une part des sociabilités entre personnes d'origines diverses, des liens d'interconnaissance et de confiance avec des personnes parfois très isolées par ailleurs. D'autre part, il permet à des personnes qui pouvaient en être jusque-là éloignées de se familiariser avec différents services de la Ville⁹¹. Enfin, si elle n'équivaut pas à un certificat de formation, l'attestation de parcours délivrée par le maire lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville permet une reconnaissance symbolique et une valorisation, par l'autorité locale, des efforts entrepris.

Une dynamique de réseau pour favoriser l'accès à la santé et un engagement soutenu de la Ville, des associations et collectifs d'habitant-es pendant la crise sanitaire

Un enjeu important en matière de santé est lié aux conditions de logement, en particulier dans les lieux d'habitat non conventionnel (squats, campements de type bidonvilles)⁹². Par ailleurs, une partie des populations migrantes est vieillissante et donc plus vulnérable. « *Les quartiers accueillant des Foyers de Travailleurs Migrants [comme le quartier Branly-Boissière à Montreuil] sont confrontés à une problématique de santé des publics vieillissants (d'autant que les conditions de travail des migrants ont souvent généré une dégradation prématurée de leur état de santé). Les acteurs locaux pointent l'inadaptation des locaux des FTM à un public en perte d'autonomie ainsi que le défaut d'actions de prévention et plus globalement d'accompagnement au sein des foyers. Concernant ce dernier point, le problème est également mis en exergue pour les résidents de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale* »⁹³. La Ville a mis en place des centres municipaux de santé, et leurs intervenant-es comme ceux et celles de la PMI seraient sensibilisé-es aux vulnérabilités liées à la migration. De même, une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) du Centre hospitalier de Montreuil⁹⁴ et l'expérimentation d'une PASS ambulatoire, action portée par l'Agence régionale de santé (ARS), favorisent l'accès à la santé de toutes et tous. Selon le Contrat de Ville (Est Ensemble), une spécificité de Montreuil est de développer des actions en santé communautaire⁹⁵ et des actions du Contrat local de Santé à destination de publics spécifiques (fiche action dédiée aux personnes migrantes notamment).

⁸⁹ Entretien avec le responsable et la responsable adjointe du centre social de la Noue, 11 février 2021.

⁹⁰ Entretien avec Sandra Roulleau et Gladys Lupéron, 12 mars 2021.

⁹¹ Entretien avec Laura Benouis, Coordination linguistique, 10 décembre 2020.

⁹² Est Ensemble, Contrat de Ville 2015-2020.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Et un accompagnement spécifique pour les femmes en détresse : STREETPRESS, *À Montreuil, une maternité pour les femmes en détresse*, <https://www.streetpress.com/sujet/1554306197-montreuil-une-maternite-pour-les-femmes-en-detresse>, consulté le 11 décembre 2020.

⁹⁵ Par exemple, la formation de femmes d'un quartier pour mener localement et à travers elles, des campagnes de prévention (entretien avec une militante montreuilloise, décembre 2020).

Par ailleurs, acteurs institutionnels et associatifs collaborent autour d'enjeux spécifiques : une action relative à la santé mentale, financée dans le cadre du CUCS en 2013 et portée par l'association Solienka ; des permanences AIDES mobiles, en partenariat avec d'autres associations ; des interventions du Planning familial auprès d'apprenantes des ateliers de français de la Ville, etc. La Direction Santé travaille aussi avec des ONG comme Première Urgence Internationale dans les squats et les bidonvilles, et le Bus dentaire propose des permanences mobiles, notamment auprès des foyers. Le réseau Précarité santé permet de mettre en lien acteurs associatifs et institutionnels pour favoriser de telles interventions et faciliter également certaines prises en charge.

Dans le contexte de crise sanitaire, les centres municipaux de santé ont engagé une action de prévention au sein des foyers et pour un accès inclusif aux soins : « *On a pris tout le monde, on n'a pas regardé s'ils faisaient partie de la liste des locataires officiels (...) qui a ses papiers, qui n'a pas ses papiers, qui habite le foyer, qui ne l'habite pas* »⁹⁶. Des visites médicales dans les foyers ont été organisées par les CMS en partenariat avec Médecins sans frontières⁹⁷. Un article du *Montreuillois* détaille les initiatives de solidarité mises en place pendant le confinement dans les différents quartiers de Montreuil, fondées sur des partenariats entre associations et institutions de la Ville via les antennes de vie⁹⁸. Des collectes alimentaires ont notamment été organisées par le service Intégration pour des distributions aux travailleurs migrants logeant dans les foyers de la ville (colis solidaires). Elle travaille aussi avec des commerçants de la ville et des cantines ou entreprises sociales solidaires auprès notamment des populations exilées, en s'associant par exemple à la SAS les Cuistots Migrateurs pour la préparation et la livraison de 300 repas par jour, financés par la Fondation Abbé-Pierre, dans les foyers des Sorins, des Ruffins et d'Etienne Marcel⁹⁹. La Ville distribue également des « kits de dignité » (avec du savon, du dentifrice, etc.), des masques lavables et des attestations dérogatoires. Selon une militante et conseillère municipale, le directeur des centres municipaux de santé s'est réellement engagé auprès des résidents des foyers depuis le confinement, notamment en matière de prévention. Ces actions témoignent d'une capacité à réagir de façon coordonnée face à l'urgence sociale.

L'interconnaissance et le suivi permis par ces espaces d'échange et de coordination facilitent l'orientation et permettent d'enclencher des dynamiques d'entraide efficaces. Ainsi, les formatrices ont pu mettre en lien des associations caritatives avec des foyers où résidaient certains apprenants pendant le confinement, les centres sociaux ont pu orienter les services de la Ville vers certaines familles particulièrement vulnérables, et des membres du collectif des Sorins s'engager dans les distributions organisées via le centre social dans le quartier de la Noue par exemple.

⁹⁶ Entretien avec une conseillère municipale, décembre 2020.

⁹⁷ *Le Montreuillois* du 18 juin au 1^{er} juillet 2020, p.12.

⁹⁸ Ibid, p.12.

⁹⁹ Communiqué du 4 novembre 2020 : <https://www.montreuil.fr/fil-infos/detail/communiqu%C3%A9-lutte-contre-la-grande-precarite?fbclid=IwAR0KBluWiKORN43vPW4-Jh4UBJnShBiMP5yZkbc1ifCnEKNkNtEIDTP-as>

Entre urgences sociales et exigences d'accueil inclusif et pérenne : la mobilisation de différents leviers d'accompagnement par la Ville et les associations

Quels engagements en faveur du logement des personnes éloignées du droit commun ?

Une problématique centrale à Montreuil est celle du logement¹⁰⁰, *a fortiori* pour les populations privées de droits (travailleurs, travailleuses et familles sans titre de séjour, jeunes mineur-es en cours de procédure...). L'hébergement citoyen s'est beaucoup développé à Montreuil, sous l'impulsion notamment du Réseau éducation sans frontières. Mais des espaces culturels et militants de Montreuil ont aussi plusieurs fois dans l'histoire de la Ville accueilli des familles et groupes en errance. Un exemple récent est l'hébergement par deux théâtres puis deux lieux militants de Montreuil de seize mineurs isolés de Guinée, du Mali, de Côte d'Ivoire et du Sénégal accompagnés par l'association les Midis du MIE. La Ville, de son côté, se montre proactive en saisissant certains leviers d'action publique : Montreuil accueille un Centre d'Accueil pour demandeurs-euses d'asile (CADA) ainsi qu'un C.H.R.S. (Cité Myriam). Plus récemment, l'hôtel Ibis de la porte de Montreuil a été réquisitionné par la Préfecture pour héberger près de 200 personnes migrantes, accompagnées par l'association Habitat et Humanisme. La Préfecture a sollicité la Ville pour soutenir l'association et coordonner la distribution de repas avec un réseau de bénévoles¹⁰¹. À la suite de l'ouverture d'un gymnase, et dans cette démonstration de solidarité et de réactivité face à l'urgence, Patrice Bessac a affirmé que « *la Ville de Montreuil est, à ce jour, la seule ville de Seine-Saint-Denis à organiser volontairement l'accueil des personnes sans-abris au sein d'un gymnase municipal* »¹⁰².

Depuis les années 1990, la Ville s'est engagée à travers des conventions à fournir l'eau et l'électricité à plusieurs dizaines de familles tsiganes installées autour des murs à pêche¹⁰³. Des conventions d'occupation précaire ont plusieurs fois été établies, comme pour le collectif « des Sorins », travailleurs maliens sans titre installés depuis dix ans dans un bâtiment de la municipalité et entretenant « un bon rapport avec la Mairie »¹⁰⁴. Une telle convention permet de reconnaître l'installation du collectif et tenter d'améliorer leurs conditions de vie en attendant des solutions de relogement. En novembre 2018, Patrice Bessac passe symboliquement une nuit au foyer Bara, avant d'émettre un arrêté d'insalubrité. Le maire réquisitionne les anciens locaux de l'Afpa, inoccupés depuis plusieurs années. Si la réquisition de logements vacants est une possibilité offerte aux maires, cette réquisition d'une propriété de l'Etat représente un acte assez inédit. Une grande partie des résidents du foyer¹⁰⁵, que la Ville accompagne en bus, y sont alors hébergés temporairement et se voient fournir des cartes de résidents ainsi que des repas quotidiens. Cette mobilisation permet à une cinquantaine d'entre eux d'être hébergés à l'hôtel, à une soixantaine d'autres de se voir proposer des solutions d'hébergement dans le cadre de la procédure d'asile ou de l'Aide sociale à l'enfance. Les anciens résidents officiels sont quant à eux

¹⁰⁰ 4000 personnes seraient en attente d'un logement social à Montreuil selon un écrivain public de la Ville (pour un millier environ d'attributions annuelles), 6000 selon une autre enquête.

¹⁰¹ *Le Montreuillois* juin-Juillet 2020, p.10.

¹⁰² Publication sur la page Facebook de Patrice Bessac, 16 décembre 2020.

¹⁰³ C. Delacroix, « La chute de Montreuil la Rouge », art cit, p. 123.

¹⁰⁴ Entretien avec une militante auprès des foyers de Montreuil, le 17 décembre 2020.

¹⁰⁵ Quelques-uns décident de rester, lorsqu'ils ont peur de possibles « fausses promesses » et de perdre leur place au foyer.

progressivement relogés sur la commune, dans plusieurs résidences sociales de petite taille, ce qui a pu décevoir certains¹⁰⁶. Mais il reste encore à l'Afpa près de 300 personnes en demande de papiers et sans solution de relogement lorsque la Préfecture fait violemment évacuer les lieux, en novembre 2019. À la suite de leur expulsion, ils ouvrent un squat rue Stalingrad, avec le soutien de la Ville qui met à disposition des lits, quelques sanitaires et des produits d'hygiène. Ce soutien lui vaut une certaine reconnaissance de la part de plusieurs travailleurs maliens rencontrés : « *la mairie a fait son devoir* »¹⁰⁷, mais cristallise aussi des attentes et des tensions tant les conditions de vie y sont indignes. Les problématiques telles que les pannes d'électricité et les fuites sont fréquentes dans cet espace insalubre et suroccupé, composé principalement d'un hangar et d'anciens bureaux.

Selon Halima Menhoudj, « *les personnes irrégulières sont soutenues par la Mairie quand l'État ne leur reconnaît pas le droit à être hébergées* »¹⁰⁸. Cette question révèle une tension sur le partage des compétences et des moyens entre Ville et État – en principe responsable de l'hébergement d'urgence – et donc une position délicate de la municipalité : « *quand on ouvre un gymnase, l'État n'intervient plus* »¹⁰⁹. Si la Ville a parfois pris des engagements forts, la mise en place de solutions pérennes se heurte à des difficultés d'ordre budgétaire, institutionnel et politique : notamment quand des changements politiques (à la Ville ou à la Préfecture) les remettent en question et quand des expulsions dont la Préfecture décide régulièrement mettent à mal les efforts entrepris. Dans le cadre de la politique de « traitement des foyers », progressivement remplacés par un dispositif de résidences sociales, la Ville se trouve prise entre la nécessité, d'une part, de rénover les foyers insalubres et suroccupés et la volonté affichée, d'autre part, de soutenir les résidents dans leurs revendications d'habitat collectif et inclusif. Pour chaque foyer concerné, elle doit signer un « Protocole de desserrement » avec la Préfecture et le gestionnaire, qui implique un « diagnostic social » du foyer et rend difficile la protection des personnes non titularisées. Comment alors garantir une solution de logement aux personnes accueillies informellement dans les foyers, sans contrat avec les gestionnaires et parfois sans titre de séjour ? Comment concilier le cadre très normé des résidences sociales et les modes d'organisation solidaire des résidents (accueil de personnes sans titre de séjour et connaissant des difficultés d'accès au logement, solidarités financières, cantines collectives¹¹⁰, lieux de culte, etc.) ?

Actuellement, des négociations sont en cours autour de plusieurs foyers. Pour Rochebrune, construit en 1969 et géré par Coallia, le protocole du plan de traitement a été signé en juillet 2020. Une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale a été lancée en décembre 2020, autour d'un volet diagnostic social et d'un volet relogement. « *Le travail de relogement se fait en fonction des souhaits des résidents. Le diagnostic social réalisé auprès de l'ensemble des résidents permettra d'approfondir la connaissance du profil des résidents, de leur mode de vie et du fonctionnement social de la structure actuelle afin d'affiner les projets sociaux des nouvelles résidences sociales et permettra de recenser leurs souhaits résidentiels entre plusieurs options ; que ce soit la nouvelle résidence sociale sur le site historique, les sites de desserrement fléchés dans le cadre de l'opération ou le souhait – lié à la capacité financière – d'intégrer le parc social ou*

¹⁰⁶ Entretien avec un membre de l'Association de Bara, résidence rue Etienne Marcel, le 20 novembre 2020.

¹⁰⁷ Entretien avec un membre de l'Association de Bara, résidence rue Etienne Marcel, le 20 novembre 2020.

¹⁰⁸ Rencontre du 19 octobre 2020 à la mairie de Montreuil.

¹⁰⁹ Rencontre à la mairie de Montreuil, 19 octobre 2020.

¹¹⁰ T. Bernard, « Les cantines de foyers », art cit.

toute autre structure adaptée ». Selon un article du *Montreuillois*, le foyer, qui compte officiellement 430 lits doit être démoli et reconstruit d'ici 2026¹¹¹. Les délégués du foyer Rochebrune ont souhaité faire partie du comité de pilotage. En revanche, parmi les résidents du foyer, 546 personnes sont en demande de papiers selon le recensement de l'un d'entre eux ; elles ont peur de subir le même sort que les anciens résidents de Bara sans titre¹¹². En effet, la convention signée entre les partenaires le 30 juillet 2020 indique un nombre de 430 logements à créer sous forme de résidences sociales (dont 55 places à mobiliser sur les résidences sociales issues du traitement du FTM Bara, 345 places à créer sur plusieurs sites de la commune et 40 places prévues hors Montreuil). Pour le foyer Branly, le protocole a été signé plus récemment, en novembre 2020, et « la concertation avec les résidents sur le projet d'aménagement/construction démarrera fin mars/début avril 2021 et la MOUS sera lancée en juin 2021 »¹¹³.

Certaines négociations portent sur le devenir des cantines. Un restaurant devrait être installé au sein du foyer Lenain de Tillemont qui doit être reconstruit. Il serait porté par le gérant d'une structure de restauration du quartier et ancien résident du foyer, proposerait des prix attractifs aux résidents et serait ouvert sur le quartier. L'existence de fait, au sein des foyers, d'activités de cuisine, artisanat ou commerce, considérées comme illégales par les gestionnaires et la Préfecture, peut inciter ces acteurs à les intégrer dans un cadre plus formel. C'est un levier de négociation pour les résidents et pour la Ville, qui souhaiterait reconnaître et soutenir ces activités. Ainsi, la Ville a par exemple accompagné un groupe de couturiers qui ont créé une association et obtenu un local, et dont l'activité est ainsi passée « d'un statut illégal du point de vue du gestionnaire et de la Préfecture à un statut d'activité valorisant les ouvriers »¹¹⁴ et ouverte à un public plus large.

Par ailleurs, associations, militant-es, mais aussi la Municipalité, accompagnent les résidents sans-papiers dans leurs démarches de régularisation. Au mois de juin 2019, en réponse à l'intensification de rondes de police ciblées autour de l'Afpa, la Ville a établi une convention partenariale avec des avocat-es du Gisti pour accompagner 250 personnes environ. Une telle convention, pour 30 000 euros, représente un acte inédit de la part d'une municipalité¹¹⁵. La Ville a également signé une convention partenariale en janvier 2021, avec cette même association, pour accompagner les « Sorins » dans leurs démarches (avec des permanences hebdomadaires), et permettre le dépôt de 10 dossiers par mois. La Préfecture avait alors accepté de réétudier la situation administrative des 150 résidents en demande de papiers, même si ces démarches n'ont pas pu aboutir et que plusieurs d'entre eux ont reçu des OQTF - que les avocat-es ont dû faire annuler.

En 2019, un atelier de classement des documents administratifs a été mis en place au sein du centre social du Grand Air, en lien avec le médiateur social du foyer Adef voisin (Lenain de Tillemont), pour permettre aux résidents du foyer de mieux s'approprier les démarches administratives (6 sessions réunissant 4 participants, souvent âgés et non francophones, aidés par 3 ou 4 animateurs)¹¹⁶. Sollicitée par le Collectif sans-papiers de Montreuil, la Cimade propose

¹¹¹ *Le Montreuillois* du 1er au 14 avril 2021, p.10.

¹¹² Entretien avec un résident du foyer Rochebrune, membre du collectif sans-papiers de Montreuil, 3 avril 2021.

¹¹³ Echange mail avec Halima Menhoudj, mars 2021.

¹¹⁴ Intervention de Halima Menhoudj lors d'une rencontre autour de l'Alliance migration, 17 mars 2021.

¹¹⁵ Echange avec Halima Menhoudj, 11 mars 2021.

¹¹⁶ Entretien avec Bérénice Layet, anciennement chargée d'accueil et d'accès aux droits au Grand Air, 9 mars 2021.

désormais des temps de formation collective (voir *supra*). Dans une même perspective de formation et d'autonomisation, l'Association des Bara du 138 rue Stalingrad a comme projet de mettre en place des ateliers autour de la constitution des dossiers de demande de titre, avec le soutien de juristes et/ou militant-es.

Des projets d'accompagnement global pour des familles roms en errance

Entre 2009 et 2014, une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), « devenue aujourd'hui le principal remède aux 'bidonvilles roms' en région parisienne »¹¹⁷, permet d'accompagner une centaine de familles roms de Roumanie sur la base d'un cofinancement État-collectivités locales, d'un travail avec des associations et des travailleurs sociaux. Les familles, à Montreuil depuis une dizaine d'années, avaient connu différents lieux d'installation précaire au gré des expulsions. La volonté d'accompagner ces familles est antérieure à l'incendie du squat rue Dombasle et la situation d'urgence humanitaire qui permettra néanmoins de justifier le projet¹¹⁸, et l'objectif fixé par la mairie est de « prendre en charge tout le monde, sans « tri » »¹¹⁹. La Ville ouvre d'abord un gymnase et une convention est établie, dès 2008, avec l'association Rues et Cités pour « entamer un travail de diagnostic en lien avec les services de la Ville, ainsi que les premiers accompagnements dans les démarches d'insertion (domiciliation au CCAS, scolarisation, ouverture de droits à l'AME...) »¹²⁰. Les familles sont réparties sur deux sites principaux (4 au total) accueillant des caravanes. D'une part, sur le site du 89 rue Pierre de Montreuil et de la place de la Fraternité, trois travailleurs sociaux de Rues et cités assurent le suivi social des familles (accompagnement à la scolarité, insertion socioprofessionnelle, etc.) dans le cadre d'un projet représentant 200 000 euros et avec une approche ne consistant pas à « prendre en charge » mais favoriser l'autonomie, selon les principes de la prévention spécialisée (libre adhésion, anonymat, non-institutionnalisation)¹²¹. Un anthropologue est recruté pour une mission de sensibilisation et de pédagogie auprès de tous les services impliqués¹²². La Cité Myriam, partenaire de Rues et Cités, assure à partir de 2011 la gestion locative du terrain ainsi que l'accompagnement des familles vers un relogement pérenne. D'autre part, la Ville sollicite l'ALJ 93 pour la gestion d'un « village d'insertion » installé dans un second temps sur le site de la rue de la Montagne Pierreuse. Cette association met en place un accompagnement avec un contrôle strict des lieux, et les politiques de ces deux opérateurs sont donc « aussi opposées que leurs visions respectives de l'insertion »¹²³. Le long du projet, un comité de pilotage se tient régulièrement entre Ville, Préfecture, Rues et Cités et ALJ 93. Selon Claire Nicolas, la réussite du projet tient « au travail de mobilisation de plusieurs acteurs autour d'une même famille et de façon coordonnée »¹²⁴, permettant d'orienter selon les différents besoins. Elle tient également à son inscription dans la durée. Cette approche globale mise en place au long des quelques années de la MOUS a permis le relogement progressif des familles dans du logement social, en résidence ou encore en « logement passerelle » géré par l'association Cité Myriam. Cependant, pour les familles dans ce

¹¹⁷ N. Benarrosh-Orsoni, « Bricoler l'hospitalité publique », art cit, p. 56.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *L'insertion réussie de 80 familles roms à Montreuil*, <https://www.lagazettedescommunes.com/454862/linsertion-reussie-de-80-familles-roms-a-montreuil/>, consulté le 31 mars 2021.

¹²⁰ <http://www.ruesetcites.fr/montreuil>

¹²¹ Entretien avec Claire Nicolas, 23 avril 2021.

¹²² Entretien avec Claire Nicolas, 23 avril 2021.

¹²³ N. Benarrosh-Orsoni, « Bricoler l'hospitalité publique », art cit. p.57.

¹²⁴ Entretien, 23 avril 2021.

dernier cas de figure, le logement passerelle tend à devenir la norme alors qu'elles auraient dû, déjà, intégrer le logement pérenne.

La question du relogement de familles roms reste d'actualité, notamment pour les 25 familles du squat des Néfliers. Après leur expulsion d'un bidonville établi le long du cimetière de Montreuil en octobre 2018, soutenues par l'association Rom Réussite, une cinquantaine de personnes investissent les locaux désaffectés du 28, rue des Néfliers, propriété de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) avec lequel la Ville négocie leur installation¹²⁵. Les services de la Ville (Intégration, Tranquillité publique, etc.) travaillent alors en lien avec différents acteurs : le propriétaire du terrain, la préfecture 93, la DRIHL 93, et plusieurs associations, pour permettre un accompagnement pluriel des familles vers le relogement. Le CCAS a procédé à une nouvelle domiciliation. Depuis avril 2019, l'association Acina, financée par l'État à travers un appel d'offre, est mandatée pour l'accompagnement sur le volet professionnel et celui de l'accès aux soins. Pendant un temps, Acina a tenu une permanence dans un centre social à proximité du site, et sollicité les agents de la Ville pour pouvoir sensibiliser les agents d'accueil du CCAS à la situation des familles. Selon l'association, les avancées sont notamment permises par les partenariats, l'implication des familles et de la municipalité, mais certaines difficultés demeurent : une évacuation possible à court-terme, l'insalubrité du site, la temporalité du traitement des demandes de logement social¹²⁶. Pour répondre à la précarité de cette installation, une convention d'habitat précaire devrait être passée entre la Ville et le propriétaire, à condition de sécuriser le site, et l'ONG Première urgence a été mandatée pour établir un diagnostic et engager des travaux pour l'accès à l'eau en particulier. L'association École Enchantée¹²⁷ intervient quant à elle pour l'accompagnement à la scolarité des enfants, et cherche à mobiliser pour cette activité des habitant·es du voisinage à travers le Conseil de quartier. Selon l'adjointe aux populations migrantes, il faudrait encore renforcer l'adhésion des familles au projet : le dialogue est parfois difficile, tant avec les familles concernées qu'avec leurs voisin·es. Par ailleurs, le budget de la Ville est limité : 80 000 euros obtenus de l'État à travers un appel à projet, insuffisants pour répondre aux besoins. Il s'agit alors d'obtenir davantage de moyens pour poursuivre et renforcer cet accompagnement : « *Les négociations se poursuivent avec l'État pour le relogement de quelques familles, solvables et prêtes à franchir l'étape vers du logement pérenne. Aussi la Ville envisage, sous réserve d'un financement de l'État, le déploiement d'une MOUS afin d'accompagner toutes les familles (25) sur le volet relogement, dernière étape de la résorption du bidonville* »¹²⁸. Par ailleurs, une permanence d'écrivain public dédiée aux populations d'Europe de l'Est a ouvert le 27 février 2021 au sein du centre administratif de la Ville, avec une interprète. Enfin, des cours de langue française et un groupe de parole sont prévus à la Maison Ouverte, sollicitée par la Ville, pour de jeunes femmes du squat des Néfliers.

Des projets collaboratifs et innovants, pour un accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle et le relogement

Les différents acteurs – citoyens, associatifs et institutionnels – de Montreuil se sont plusieurs fois montrés précurseurs, notamment en matière d'expérimentation d'accompagnement global et de projets d'hébergement collectif et participatif. Il peut s'agir

¹²⁵ *Le Montreuillois* n. 8-21, nov. 2018.

¹²⁶ Site de l'association Acina.

¹²⁷ Site de l'association École Enchantée : <https://ecole-enchantee.weebly.com/>

¹²⁸ Echange mail avec Halima Menhoudj, 11 mars 2021.

d'expérimentations propres aux acteurs montreuillois ou de la sollicitation de dispositifs et financements spécifiques, mais qui témoignent dans les deux cas d'une volonté de la Ville et/ou des associations de mobiliser différents leviers d'action et modalités de participation vers davantage d'autonomie des « publics » concernés.

Le Nouveau Centenaire : une expérimentation inédite de résidence auto-gérée et de restaurant associatif d'insertion

En 2016, est inaugurée la première résidence sociale « concertée et cogérée » entre l'Office public de l'habitat montreuillois, maître d'ouvrage et bailleur de la résidence, l'association Pour Loger, gestionnaire, et l'association des résidents du foyer Nouvelle France. Ce projet d'habitat participatif est né sous l'impulsion de Pour Loger et des résidents et grâce au volontarisme de la Ville. Les résidents participent au choix du terrain et à la conception de la résidence avec les architectes de l'OPHM, l'association Pour Loger s'occupe de l'aspect administratif et financier et l'association Nouvelle France, dont le conseil d'administration est formé des délégués de chaque canton et représente l'ensemble des résidents¹²⁹. Le processus de concertation, qui dure six années, permet d'intégrer des chambres et espaces de vie collectifs dans un « *format qui n'est pas conforme aux directives de l'État émises dans le plan de traitement des foyers de travailleurs migrants, où le logement strictement individuel est préconisé* »¹³⁰. Le Préfet de l'époque accepte même de fournir des lits d'appoint à 76 résidents sans papiers¹³¹. Un restaurant associatif est intégré au projet de résidence autogérée, financé entièrement par la Ville (à hauteur de 700 000 euros), malgré une « *histoire semée d'embûches* »¹³². Il est porté par les résidents organisés en association et obtient l'agrément Atelier et chantier d'insertion. Selon le site de l'OPHLM, « *cette reconnaissance d'un mode de vie collectif, participatif et solidaire dans l'habitat est une innovation et une première expérience en France* »¹³³. Deux limites importantes ressortent : l'équilibre financier et le caractère d'exception du projet. La Préfecture aurait d'ailleurs prévenu dès le début qu' « *il n'y aurait pas d'autre Nouveau Centenaire* »¹³⁴. Ainsi, ce modèle de résidence pour travailleurs migrants autogérée n'a pu exister qu'en raisons de conditions favorables : une lutte de longue haleine devenue visible et populaire, un collectif soudé et reconnu pour sa capacité d'organisation, soutenu par une diversité d'acteurs. Cette lutte témoigne de la capacité de collectifs à s'organiser, malgré des conditions de vie très précaires, de la volonté de se réappropriier leur espace et façon de l'habiter, et du rôle que les dynamiques de solidarité peuvent jouer dans cette négociation politique. Elle ouvre des pistes intéressantes en termes de reconnaissance et de participation des résidents eux-mêmes à ces projets d'habitat. Le restaurant du Nouveau Centenaire formalise ce qui a toujours existé de fait autour des foyers en élargissant son public et les possibles rencontres : une cantine collective ouverte sur le quartier.

¹²⁹ A Montreuil, un foyer en habitat social et solidaire, <https://www.paperblog.fr/8483944/a-montreuil-un-foyer-en-habitat-social-et-solidaire/>, consulté le 31 mars 2021.

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ Entretien avec H.T., association Nouveau Centenaire, 20 novembre 2020.

¹³² T. Bernard, « Les cantines de foyers », art cit.

¹³³ <http://www.ophmontreuillois.fr/Actualites/Inauguration-NOUVEAU-CENTENAIRE>

¹³⁴ Entretien avec un résident du Nouveau Centenaire.

L'incubateur de la Ruche à Montreuil : un accompagnement original de personnes réfugiées dans leur projet d'entreprise ou d'association

Inauguré en juin 2019, l'Incubateur est un projet commun à la Ruche (« un réseau d'incubateurs dédiés à l'innovation sociale », présents dans plusieurs villes françaises), la Ville de Montreuil, la fondation Generali, The Human Safety Net, BNP Paribas et le Réseau des Entreprises de Montreuil. Le programme de l'Incubateur de Montreuil consiste à offrir à chaque promotion d'une dizaine de personnes « un espace de travail collaboratif », « des ateliers et formations collectives », « un suivi individuel et du mentorat », « des mises en relation avec un réseau d'experts »¹³⁵. Le bénéfice de la protection internationale (asile ou protection subsidiaire) est une condition, de même qu'une certaine maîtrise de la langue française. Le dispositif a pour limite de n'être destiné qu'aux réfugié-es statutaires – de nombreux programmes bénéficient ainsi d'une mode et de financements disponibles pour une catégorie valorisée comme les « bons migrants » – mais les projets qu'il permet de porter s'inscrivent dans une dynamique plus large de solidarité et d'échange culturel. Parmi les projets mis en place par les bénéficiaires du programme, celui des Cuistots migrants¹³⁶, une cuisine visant à « intégrer les réfugié-es par l'emploi » à Montreuil, qui devrait ouvrir une école délivrant des certificats de qualification professionnelle en 2021, et qui participe aux distributions solidaires à Montreuil. Un autre de ces projets, porté par un réfugié afghan, vise à travailler avec des populations d'Europe de l'Est autour de la récupération et le recyclage de matériaux.

In My Back Yard : un projet partenarial d'hébergement solidaire

Le projet In My Back Yard est porté par l'association Quatorze¹³⁷, qui « prône une vision sociale et solidaire de l'architecture », et consiste à installer des petites maisons modulables dans le jardin de particuliers pour y loger des personnes bénéficiaires de la protection internationale. Les deux premières expérimentations ont lieu à Montreuil¹³⁸. En juillet 2020, la municipalité de Montreuil propose également une parcelle appartenant à la Ville. « L'idée est d'accueillir chez soi des personnes en difficulté [NDLR : réfugiés ou SDF] pendant six mois à deux ans pour leur permettre d'accéder à l'emploi et de trouver un logement »¹³⁹. Le projet propose ainsi une alternative aux centres d'hébergement qui répondent à l'urgence mais qui ne permettent pas de retisser du lien social. Il se veut répondre à une problématique de rupture de droits avec un changement de statut car les personnes en demande d'asile hébergées par l'État doivent quitter les CADA une fois l'asile obtenu, et font face à d'importantes difficultés pour se loger. Parmi les partenaires, la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) co-finance le projet et le Samu social sélectionne et accompagne les personnes hébergées. Le projet s'inscrit en effet dans « un programme global lancé fin 2016 par le Ministère du Logement pour faire la promotion de l'hébergement citoyen de réfugié-es chez les particuliers »¹⁴⁰ ; ce qui pose la question de la « décharge » de la part de l'État.

¹³⁵ <https://la-ruche.net/incubateur-a-montreuil/>

¹³⁶ <https://www.lescuisotsmigrateurs.com/>

¹³⁷ Site du projet : <https://www.imby.fr/>

¹³⁸ Financées par le budget participatif de la Ville.

¹³⁹ *Montreuil : une maisonnette pour héberger des réfugiés dans son jardin - Le Parisien*, <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/montreuil-93100/montreuil-une-maisonnette-pour-heberger-des-refugies-dans-son-jardin-16-10-2017-7335441.php>, consulté le 16 décembre 2020.

¹⁴⁰ « Accueillir des réfugiés dans son jardin grâce aux « mini-maisons » », in *La Croix*, 30 oct. 2017.

Ces derniers exemples témoignent d'un intérêt de la Ville, d'associations et de citoyen·nes de Montreuil pour des dispositifs « innovants » et solidaires. Ces projets d'accompagnement vers l'emploi ou le logement de personnes réfugiées s'inscrivent dans des programmes rassemblant plusieurs partenaires (institutionnels, privés, associatifs) et des financements importants. Mais ils s'inscrivent dans une politique valorisant un certain public – les réfugié·es statutaires – aux dépens d'autres parcours, ce qui représente une limite importante dans une perspective d'égalité d'accès aux droits.

Conclusion et perspectives

À Montreuil, les dynamiques citoyennes, associatives et militantes semblent avoir encouragé des politiques en faveur de l'accueil et de l'accès aux droits des personnes migrantes. Les projets évoqués témoignent de plusieurs actions communes, ou complémentaires, entre autorité locale et « société civile » autour d'évènements culturels, d'espaces d'accès aux droits et de mesures d'accompagnement global. Certains acteurs multi-positionnés dans les champs associatif, politique, militant, appartenant parfois aux communautés migrantes, jouent un rôle important dans l'impulsion de ces dynamiques. Certaines limites doivent aussi être exposées pour approfondir la réflexion sur la marge de manœuvre des différents acteurs et envisager les perspectives à poursuivre ou concrétiser.

La confrontation à des politiques nationales excluantes et des financements limités, ou ciblant certaines catégories de publics, restreint fortement les solutions d'insertion et de relogement des personnes éloignées du droit commun et contraintes de vivre dans des conditions très précaires. Les actions de la Ville à l'égard des populations roms notamment demeurent contraintes par des difficultés d'ordre budgétaire et politique¹⁴¹, et celles-ci demeurent marginalisées. Des techniques d'aller vers pourraient permettre de renforcer un accompagnement au plus près de ces personnes, comme la mise en place de permanences mobiles de travailleurs sociaux¹⁴². Il apparaît également primordial de poursuivre et renforcer le dialogue entre les acteurs, et la concertation sur les différents enjeux de l'insertion, notamment avec la population montreuilloise, au-delà des cercles sensibilisés voire très engagés sur les problématiques d'accueil. La politique, volontariste, de la part des élu-es est parfois perçue comme en décalage avec les réalités du terrain et les revendications d'autonomie et de participation d'une partie de la population installée à Montreuil. Les délégués des foyers avec qui dialoguent les acteurs institutionnels, élus dans le cadre d'élections organisées par les gestionnaires, ne sont pas toujours les représentants reconnus de fait par une majorité de résidents (« *d'après l'expérience de Bara, y avait des délégués reconnus par la municipalité, et des délégués qui sont reconnus par le foyer (...) je trouve que c'est pas des conditions qui favorisent un réel dialogue et une réelle prise en compte des problèmes* »¹⁴³). Des modalités d'un dialogue plus inclusif restent à envisager, notamment par la systématisation de temps d'échanges entre les autorités locales et les associations de résidents nouvellement créées au sein des foyers (associations de la jeunesse de certains foyers, Association des Baras du 138 Montreuil). Plusieurs acteurs montrent également que les outils institutionnels de la « participation », comme les conseils de quartier ou le budget participatif, sont avant tout mobilisés par une population favorisée et habituée de Montreuil. Ils représentent des espaces peu mixtes et peu inclusifs, *a fortiori* à l'égard des populations roms ou des résident-es des foyers : « *on ne les implique pas assez pour qu'ils viennent. Bien sûr y a des affiches etc. mais il faut une politique volontaire pour les faire venir* »¹⁴⁴ - même si certains conseils de quartier peuvent être investis,

¹⁴¹ C. Lévy-Vroelant et J. Segal reviennent sur les politiques locales à l'égard des Roms, à travers lesquelles « trois logiques s'entrechoquent » : « *celles de l'Etat de droit avec sa mission de scolarisation (...); celles qui président aux choix gouvernementaux actuels et qui s'expriment par des consignes draconiennes aux préfetures; celles, enfin, des élus locaux. Ces derniers doivent choisir entre, d'une part, le danger de voir s'éloigner un électorat fragilisé par la crise et sensible aux sirènes du front national et, d'autre part, les valeurs d'humanité, de solidarité et de respect des droits fondamentaux portées traditionnellement par le mouvement communiste français* » :

¹⁴² Entretien avec Claire Nicolas, 23 avril 2021.

¹⁴³ Entretien avec une militante de Montreuil, décembre 2020.

¹⁴⁴ Entretien avec une militante de Montreuil, décembre 2020.

par les résidents de Branly par exemple. Au sein des foyers, les collectifs semblent davantage porter leurs projets directement auprès du gestionnaire ou de la Ville. La volonté que la Ville a de renforcer la participation aux instances de politique locale, à travers la communication auprès des apprenant-es de la coordination sociolinguistique notamment, est à poursuivre, et un travail d'« aller vers » pourrait être mis en place pour renforcer les échanges avec et la participation de publics précaires et exilés. Cette question de la participation des personnes concernées doit aussi se poser dans le secteur associatif et militant. L'ouverture à la Noue d'un centre social dans une structure partagée avec l'antenne de vie semble favoriser l'interconnaissance entre différents publics, et ce type d'espace ouvre des perspectives intéressantes pour la participation à différentes activités locales et citoyennes. Par ailleurs, le service Intégration, égalité et populations migrantes porte un projet de « plateforme » collaborative pour centraliser les informations et ressources, avec pour objectif de *« répondre à des besoins d'orientation, mais aussi permettre une valorisation de l'accueil, un changement de regard sur les populations migrantes, en intégrant l'expertise des personnes migrantes elles-mêmes »*¹⁴⁵.

Au-delà des problématiques d'« accueil », comment penser des dispositifs inclusifs et pérennes, répondant à des besoins spécifiques tout en facilitant l'accès au droit commun et à la participation citoyenne et politique ? La reconnaissance des personnes exilées et de leurs droits, les espaces d'interconnaissance et d'interculturalité, des projets d'accompagnement global vers l'autonomie font partie de la réponse. D'où l'intérêt de ces dynamiques impliquant autorités locales, acteurs associatifs et collectifs ou personnes concernées et d'une réflexion collective autour de la notion de citoyenneté de résidence.

¹⁴⁵ Rencontre à la mairie de Montreuil, 19 octobre 2020.

Références

- BAROU Jacques, « Entre spécificité et droit commun. La prise en compte des besoins des immigrés dans les politiques de l'habitat », *Écarts d'identité*, n° 80, 1997, pp. 2-4.
- BEGUIN Hélène, « La transformation des foyers de travailleurs migrants : des « accommodements raisonnables » ? », *Métropolitiques*, 23 mai 2011.
- BENARROSH-ORSONI Norah, « Bricoler l'hospitalité publique : réflexions autour du relogement des Roms roumains à Montreuil », *Géocarrefour*, Vol. 86/1, 14 septembre 2011, pp. 55-64.
- BERNARD Tiphaine, « Les cantines de foyers : un droit à la ville menacé ? », *Métropolitiques*, 1er octobre 2020.
- COLLET Anaïs, « Montreuil, « le 21e arrondissement de Paris » ? », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 5, n° 195, 2012, p. 12-37.
- *La fin du 9-3 ? La Seine-Saint-Denis entre représentations et métropolisations | Cairn.info*, <https://ezproxy.usj.edu.lb:2126/revue-herodote-2016-3-page-143.htm>, consulté le 10 novembre 2020.
- GREGOIRE Vincent avec HRISTACHE Liliana, « Être rom et devenir citoyen », *Sens-dessous*, n° 17, 16 mars 2016, pp. 15-25.
- JAULIN Béatrice, *Les roms de Montreuil 1945-1975, Autrement*, Paris, 2000.
- LEVY-VROELANT Claire et SEGAL Jérôme, « Les roms de Montreuil et d'ailleurs, des immigrés européens particuliers », in *Les Temps Modernes*, n° 3, n° 624, 2003.
- LEVY-VROELANT Claire, PASQUIERS Olivier, « Accueillir, disent-ils... », in *Métropolitiques*, 12 février 2014.
- LIEGOIS Yonnel, « Le Mali et Montreuil, une longue histoire », *Chantiers de culture* (en ligne), 16 décembre 2019.
- OLIVERA Martin, « un projet « pour les Roms » ? Bricolages, malentendus et informalité productive dans des dispositifs d'insertion et de relogement », *Lien social et Politiques*, (76), 2016, 224-252.
- SAYAD Abdelmalek, « Le foyer des sans-famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32, n° 32-33, 1980.

Autres ressources :

- « Des foyers aux résidences sociales : un nouveau référentiel de politique publique », *Communication présentée par Gilles DESRUMAUX, délégué général de l'UNAF0 et membre du Haut Comité Pour le Logement des Personnes Défavorisées. [en ligne] 28 octobre 2014.*
- *A Montreuil, la cantine syrienne crée des ponts entre les peuples*, <https://www.frequenceterre.com/2021/01/25/a-montreuil-la-cantine-syrienne-cree-des-ponts-entre-les-peuples/>, 25 janvier 2021, consulté le 31 mars 2021.
- STREETPRESS, *À Montreuil, une maternité pour les femmes en détresse*, <https://www.streetpress.com/sujet/1554306197-montreuil-une-maternite-pour-les-femmes-en-detresse>, consulté le 11 décembre 2020.
- *A Montreuil, un foyer en habitat social et solidaire*, <https://www.paperblog.fr/8483944/a-montreuil-un-foyer-en-habitat-social-et-solidaire/>, consulté le 31 mars 2021.
- *L'insertion réussie de 80 familles roms à Montreuil*, <https://www.lagazettedescommunes.com/454862/linsertion-reussie-de-80-familles-roms-a-montreuil/>, consulté le 31 mars 2021.
- « Accueillir des réfugiés dans son jardin grâce aux « mini-maisons » », in *La Croix*, 30 oct. 2017.
- *Montreuil : une maisonnette pour héberger des réfugiés dans son jardin - Le Parisien*, <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/montreuil-93100/montreuil-une-maisonnette-pour-heberger-des-refugies-dans-son-jardin-16-10-2017-7335441.php>, consulté le 16 décembre 2020.
- *Entretiens de Montreuil du 5 février : Discours introductif de Dominique Voynet*, <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-entretiens-de-montreuil/article/180211/entretiens-de-montreuil-du-5-fevrier-discour>, consulté le 10 novembre 2020.
- *Un foyer manque à Montreuil*, documentaire de Michael Hoare, 1996.

Alliance Migrations

Plus d'informations

<https://alliance-migrations.fr>

<https://o-c-u.org>



<https://anvita.fr>

